

**Sous-Comité des pays les moins avancés**

**ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS ET SERVICES DONT L'EXPORTATION  
PRÉSENTE UN INTÉRÊT POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

NOTE DU SECRÉTARIAT<sup>1</sup>

**Table des matières**

<b>1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE .....</b>	<b>4</b>
<b>2 INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>3 PROFIL COMMERCIAL DES PMA.....</b>	<b>7</b>
3.1 Tendances du commerce des marchandises et des services commerciaux.....	7
3.2 Évolution du commerce des marchandises .....	11
3.2.1 Évolution globale .....	11
3.2.2 Fluctuations des prix des produits de base .....	12
3.2.3 Principaux exportateurs et importateurs du groupe des PMA .....	13
3.2.4 Tendances de la composition par produit et concentration des PMA.....	14
3.2.5 Principaux marchés des PMA .....	19
3.3 Évolution du commerce des services .....	21
3.3.1 Évolution globale .....	21
3.3.2 Répartition géographique des échanges .....	24
<b>4 ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS DONT L'EXPORTATION PRÉSENTE UN INTÉRÊT POUR LES PMA .....</b>	<b>26</b>
4.1 Accès aux marchés en franchise de droits accordé par certains Membres.....	26
4.2 Utilisation de l'accès préférentiel aux marchés accordé aux PMA .....	29
4.3 Initiatives récentes visant à améliorer l'accès aux marchés pour les PMA .....	33
<b>ANNEXE.....</b>	<b>36</b>

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

### Liste des tableaux

Tableau 1: Tendances des exportations de marchandises et de services commerciaux des PMA, 2011-2018 .....	7
Tableau 2: Les PMA dans le commerce mondial des marchandises et des services commerciaux, 2011-2018 .....	10
Tableau 3: Les dix principaux marchés d'exportation des PMA, 2011 et 2018 .....	20
Tableau 4: Accès en franchise de droits accordés par certains Membres au titre des régimes de préférences en faveur des PMA, 2017 .....	27
Tableau 5: Importations de produits des PMA bénéficiant de la franchise de droits NPF ou du traitement tarifaire préférentiel, en pourcentage des importations totales de produits des PMA, 2018 (ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles) .....	33
Tableau 6: Notifications présentées au titre de la dérogation concernant les services pour les PMA.....	34

### Liste des graphiques

Graphique 1: Évolution des exportations de marchandises et de services commerciaux des PMA, 2011-2018.....	7
Graphique 2: Balance commerciale totale des PMA, 2011 et 2018.....	8
Graphique 3: Évolution du volume du commerce des marchandises des PMA et des économies en développement, 2011-2018 .....	9
Graphique 4: Parts des PMA dans les exportations mondiales, 2011-2018.....	9
Graphique 5: Commerce des marchandises des PMA, 2011-2018.....	11
Graphique 6: Balance commerciale des marchandises des PMA, 2011-2018 .....	12
Graphique 7: Exportations de marchandises des PMA par sous-groupe, 2011-2018.....	12
Graphique 8: Prix à l'exportation des produits primaires, 2011-2018.....	13
Graphique 9: Les dix principaux exportateurs et importateurs du groupe des PMA, 2011 et 2018 .....	14
Graphique 10: Évolution de la structure des exportations de marchandises des PMA, 2011 et 2018.....	15
Graphique 11: Les dix principales exportations de marchandises des PMA, 2011 et 2018 .....	16
Graphique 12: Indice de concentration des produits d'exportation des PMA (vue cartographique), 2017 .....	17
Graphique 13: Indice de concentration des produits d'exportation des PMA (vue détaillée), 2017 .....	18
Graphique 14: Variation de l'indice de concentration des produits d'exportation des PMA entre 2017 et 2011 .....	19
Graphique 15: Exportations de services commerciaux des PMA, 2011-2018 .....	21
Graphique 16: Exportations de services commerciaux des PMA par catégorie, 2011-2018.....	22
Graphique 17: Exportations de services commerciaux des PMA par région, 2011-2018 .....	23
Graphique 18: Principaux PMA exportateurs de services commerciaux, 2018 et 2011 .....	23
Graphique 19: Bangladesh – Exportations de services commerciaux par destination, exercices financiers 2016-2017 et 2017-2018.....	24
Graphique 20: Union européenne (28) – Importations de services totaux en provenance des PMA, 2011-2017 .....	25
Graphique 21: Fédération de Russie – Importations de services commerciaux en provenance des PMA, 2011-2017 .....	26

---

Graphique 22: Importations des pays les moins avancés par catégories de droits, 2018 (ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles) .....	31
Graphique 23: Exportations des PMA à destination des pays Membres donneurs de préférences par catégories de droits, 2018 (ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles) .....	32

**Liste des tableaux de l'annexe**

Tableau 1 de l'annexe: Exportations et importations de marchandises des PMA par groupement de pays, 2018 .....	36
Tableau 2 de l'annexe: Prix d'exportation des produits primaires, 2011-2019 Q1 .....	38
Tableau 3 de l'annexe: Importations en provenance des PMA par principal marché et groupe de produits, 2011-2018 .....	40
Tableau 4 de l'annexe: Les 50 principales exportations de produits des PMA en 2018 .....	42
Tableau 5 de l'annexe: Exportations et importations de services commerciaux des PMA, 2018 .....	46
Tableau 6 de l'annexe: Principaux régimes de préférences multilatéraux non réciproques en faveur des PMA mis en place par les Membres, 2019 ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles <sup>a</sup> .....	47

## 1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1.1. La présente note, qui est établie chaque année par le Secrétariat, fait le point sur l'évolution du commerce et des conditions d'accès aux marchés pour les pays les moins avancés (PMA). Entre 2011 et 2018, les exportations de marchandises et de services des 47 PMA ont augmenté à un taux annuel moyen de 1,4%, soit moins que celles des autres économies en développement pendant cette période (2,0% par an). Les prix bas de l'énergie ont eu une incidence négative sur les exportations de marchandises des PMA de 2014 à 2016, tandis que les exportations de services de ces pays ont connu un développement plus stable pendant la même période. En 2018, les exportations de marchandises et de services commerciaux des PMA ont progressé de 12% par rapport à 2017, atteignant une valeur nominale de 235,4 milliards de dollars EU. La part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises et de services commerciaux a légèrement augmenté, de 0,92% en 2017 à 0,94% en 2018.

1.2. Le déficit commercial global des PMA s'est détérioré, passant de 94,0 milliards de dollars EU en 2017 à 98,2 milliards en 2018, montant plus de deux fois supérieur à celui accusé en 2011, lorsque la balance du commerce des marchandises était équilibrée. Le déficit commercial des PMA en 2018 peut être attribué pour près des deux tiers au déficit du commerce des marchandises (64,4 milliards de dollars EU), et pour le tiers restant environ au déficit du commerce des services commerciaux (33,8 milliards de dollars EU).

1.3. Les exportations de marchandises des PMA ont progressé à un taux annuel moyen de 0,3% depuis 2011, plus lentement que les exportations mondiales de marchandises (0,8%). En 2018, les exportations des PMA ont augmenté de 12,7% contre 10,0% à l'échelle mondiale. Ainsi, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises a atteint 1,02%. La part des PMA dans les importations de marchandises est restée à 1,4% en 2018.

1.4. Les exportations des PMA restent concentrées sur les produits primaires. En 2018, ces derniers constituaient 58% des exportations de marchandises de ces pays, part toutefois beaucoup plus faible qu'en 2011 (73%). La part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises des PMA a progressé de 22% en 2011 à 37% en 2018, ce qui tient principalement à l'augmentation de la part revenant aux vêtements qui, de 13% en 2011, est passée à 27% en 2018. La part des produits agricoles (matières premières agricoles et produits alimentaires) dans les exportations des PMA a augmenté, passant de 8% en 2011 à 13% en 2018.

1.5. En 2018, la principale destination des exportations de marchandises des PMA était l'Union européenne (28,5%), suivie de près par la Chine (27,8%), qui était la principale destination en 2017, et par les États-Unis (9,3%). Les dix premiers importateurs représentaient 87,5% des exportations de marchandises des PMA en 2018, soit une légère hausse par rapport aux 85,4% enregistrés en 2011.

1.6. En 2018, les PMA ont affiché la plus forte croissance des exportations de services depuis 2012 (plus de 16%) pour atteindre 39,8 milliards de dollars EU. Les exportations de services ont progressé plus rapidement que dans les économies développées (7%) et que dans les autres économies en développement (9%). Ainsi, la part des PMA dans les exportations mondiales de services a augmenté pour atteindre 0,69%. Toutefois, leur participation est restée concentrée dans un petit nombre d'économies, en particulier en Asie, la plupart ayant du mal à participer aux exportations de services.

1.7. Les exportations de services de voyages, qui couvrent les dépenses des touristes étrangers pour l'achat de biens et de services, restent le premier secteur d'exportation de services pour les PMA (49,8% des services commerciaux totaux), avec une part des exportations mondiales de 1,4%. Toutefois, les exportations de services de transports ont augmenté de 22% pour atteindre 10,1 milliards de dollars EU et, pour la première fois, la contribution des PMA aux exportations mondiales de services de transports s'est élevée à 1,0%. Malgré une hausse de 12%, la contribution des PMA aux exportations mondiales d'autres services commerciaux était négligeable, soit 0,27%.

1.8. Il est actuellement difficile de déterminer la répartition géographique des exportations de services des PMA étant donné le peu de données dont on dispose. Les statistiques miroir dispersées qui sont disponibles pour certaines grandes économies confirment que les importations de services en provenance de PMA sont, en général, marginales et ne concernent qu'un petit nombre de pays, et attestent du dynamisme des échanges intrarégionaux de services des PMA en Asie.

1.9. Les PMA continuent de bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés de pays développés comme de pays en développement Membres. La part des importations qui peuvent bénéficier d'un traitement préférentiel mais qui sont passibles de droits sous le régime NPF sur les marchés des pays développés varie entre 5% et 15%. La part des importations qui sont admises à bénéficier de préférences mais qui n'en font pas usage est légèrement supérieure sur un petit nombre de marchés en développement.

1.10. Peu de nouvelles notifications relatives à l'accès aux marchés pour les PMA ont été reçues ces dernières années. Depuis le dernier rapport, une seule notification nouvelle concernant l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent (FDSC) a été reçue. La Fédération de Russie a présenté une notification sur son système généralisé de préférences (SGP), y compris son sous-programme SGP pour les PMA, qu'elle met en œuvre dans le cadre de l'Union économique eurasiatique depuis le 10 octobre 2016. La plupart des pays développés Membres accordent un accès FDSC complet ou quasi complet à leur marché pour les produits des PMA. Un certain nombre de pays en développement Membres ont sensiblement élargi leur accès FDSC au cours de la dernière décennie et offrent désormais un accès FDSC presque complet aux PMA.

1.11. S'agissant des règles d'origine préférentielles, certains progrès ont été accomplis. Depuis le dernier rapport, six Membres accordant des préférences (Fédération de Russie, Kazakhstan, Monténégro, République kirghize, Tadjikistan et Turquie) ont notifié des prescriptions relatives aux règles d'origine. Cela porte le nombre de notifications à vingt (20) et ramène à deux seulement le nombre de Membres accordant des préférences qui n'ont pas encore notifié leurs prescriptions en matière d'origine préférentielle pour les PMA.

1.12. Aucune nouvelle notification au titre de la dérogation concernant les services pour les PMA n'a été reçue depuis le dernier rapport. Le nombre de notifications s'élevait à vingt-quatre (24) à la fin de septembre 2019. Les Membres font actuellement des efforts pour faire avancer la discussion sur les préférences aux services et aux fournisseurs de services des PMA, en examinant notamment la mise en œuvre des préférences notifiées au titre de la dérogation concernant les services pour les PMA.

## 2 INTRODUCTION

2.1. La présente note a été établie par le Secrétariat conformément au paragraphe 8 du Programme de travail de l'OMC en faveur des pays les moins avancés (PMA), qui prescrit un examen annuel de l'accès aux marchés pour les produits originaires de ces pays (WT/COMTD/LDC/11/Rev.1). Faisant fond sur des études antérieures du Secrétariat, elle actualise les renseignements relatifs à l'évolution du commerce et des conditions d'accès aux marchés pour les PMA.

2.2. La présente note est divisée en deux grands chapitres, en plus du résumé analytique et de l'introduction. Le chapitre 3, qui porte sur le profil commercial des PMA, décrit les tendances récentes des courants d'échanges des PMA tant pour les marchandises que pour les services commerciaux. Le chapitre 4 donne des renseignements sur les tendances en matière de conditions d'accès aux marchés pour les exportations des PMA, y compris sur l'accès aux marchés en franchise de droits pour les produits des PMA et sur les initiatives prises récemment par les Membres pour améliorer l'accès des PMA à leurs marchés, renseignements tirés principalement des notifications présentées par les Membres. La note ne tente pas d'analyser de manière exhaustive tous les aspects qui conditionnent l'accès aux marchés pour les produits des PMA. Il faudrait donc la lire parallèlement à ses versions précédentes pour prendre la mesure des différents facteurs qui déterminent l'accès aux marchés pour les PMA.

2.3. Malgré des améliorations dans la production de données nationales, la portée des statistiques relatives aux PMA reste incomplète. Le Secrétariat a utilisé les données chiffrées nationales chaque fois qu'elles étaient disponibles. Dans bien des cas, il a encore fallu s'appuyer sur des statistiques miroir, c'est-à-dire des données communiquées par les partenaires commerciaux des PMA. L'inconvénient des données miroir est qu'elles ne permettent pas de comptabiliser les échanges entre PMA, ni les échanges avec les économies en développement non déclarantes.

2.4. La définition des groupements géographiques et autres appliquée dans le présent rapport n'a qu'un objectif statistique; elle n'implique de la part du Secrétariat aucune prise de position quant au statut d'un pays ou territoire, au tracé de ses frontières ou aux droits et obligations des Membres de l'OMC dans le cadre des Accords de l'OMC.

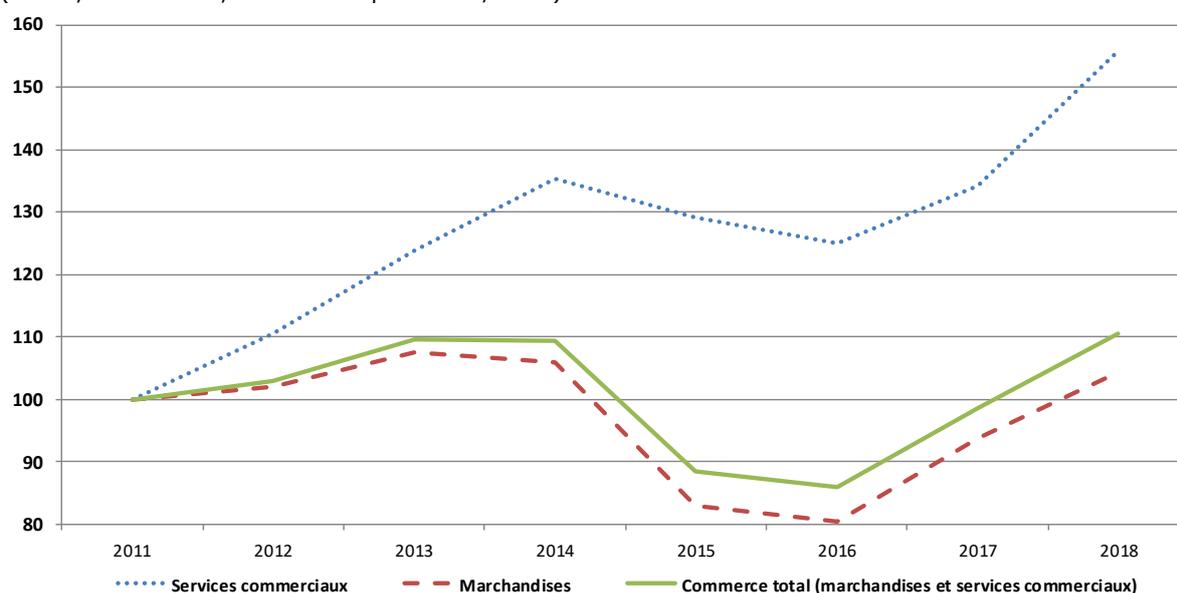
### 3 PROFIL COMMERCIAL DES PMA

#### 3.1 Tendances du commerce des marchandises et des services commerciaux

3.1. Entre 2011 et 2018, les exportations de marchandises et de services des PMA ont augmenté en moyenne de 1,4% par an, soit moins que les exportations des autres pays en développement (+2,0% par an). Les prix bas de l'énergie se sont répercutés négativement sur les exportations de marchandises de ces pays de 2014 à 2016, tandis que leurs exportations de services ont connu un développement plus stable pendant la même période (voir le graphique 1). Les PMA tributaires des exportations de produits de base ont été particulièrement touchés par cette évolution des prix – ce qui explique pour l'essentiel la moins bonne évolution de la croissance annuelle moyenne de leurs exportations par comparaison avec les autres pays en développement.

#### Graphique 1: Évolution des exportations de marchandises et de services commerciaux des PMA, 2011-2018

(Indice, 2011 = 100; balance des paiements/MBP6)



Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

#### Tableau 1: Tendances des exportations de marchandises et de services commerciaux des PMA, 2011-2018

(Milliards de dollars et pourcentage; balance des paiements/MBP6)

	Valeur (milliards de \$EU)		Variation annuelle en %						
	2011	2018	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2011-2018
<b>Exportations</b>									
Marchandises et services commerciaux (total)	212,9	235,4	6,3	-0,1	-19,1	-3,1	14,8	12,2	1,4
Marchandises	187,4	195,7	5,4	-1,6	-21,6	-3,0	16,3	11,4	0,6
Services commerciaux	25,5	39,8	12,0	9,3	-4,7	-3,2	7,4	16,2	6,5
<b>Importations</b>									
Marchandises et services commerciaux (total)	253,6	333,6	9,1	7,8	-10,3	-5,9	10,1	9,8	4,0
Marchandises	187,4	260,0	9,5	7,5	-8,8	-5,1	11,3	9,9	4,8
Services commerciaux	66,2	73,6	7,9	8,9	-14,9	-8,4	5,9	9,4	1,5

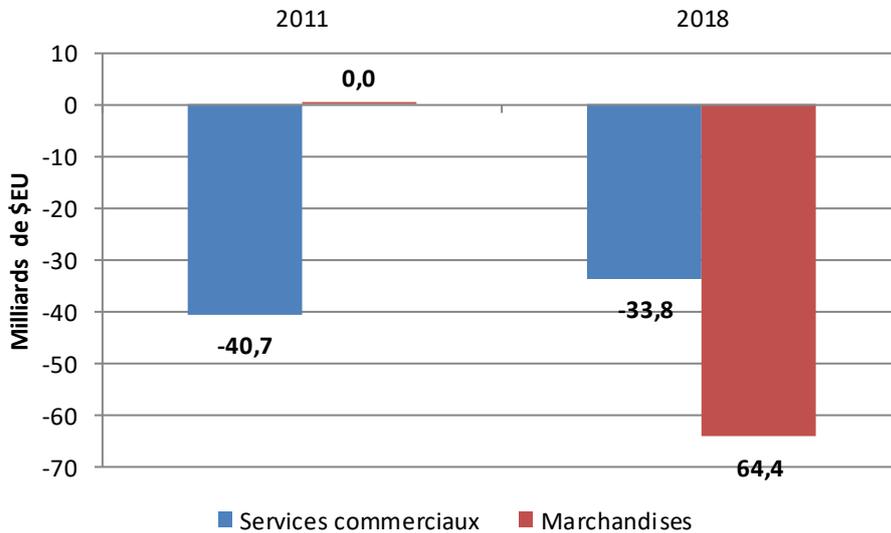
Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

3.2. En 2018, les exportations de marchandises et de services commerciaux des PMA ont progressé de 12% par rapport à 2017, atteignant une valeur nominale de 235,4 milliards de dollars EU. Les importations des PMA ont augmenté de 10% pour atteindre 333,6 milliards de dollars EU (voir le tableau 1). Après trois années (de 2014 à 2016) d'évolution négative, les PMA ont été en mesure de maintenir la forte croissance des échanges de 2017, bien qu'à un niveau légèrement inférieur. En valeur nominale, les exportations de marchandises continuent de l'emporter sur les exportations de services. Les exportations de services commerciaux des PMA se sont montées à 39,8 milliards de dollars EU en 2018, ce qui correspondait à 17% seulement de leurs exportations de marchandises et de services commerciaux. À l'échelle mondiale, les services constituaient 23% des exportations mondiales totales en 2018.

3.3. Le déficit commercial global des PMA s'est creusé, passant de 94,0 milliards de dollars EU en 2017 à 98,2 milliards en 2018. S'agissant des marchandises, les importations étaient supérieures aux exportations de 64,4 milliards de dollars EU et concernant les services commerciaux, les importations dépassaient les exportations de 33,8 milliards de dollars EU (voir le graphique 2). En 2018, les PMA ont enregistré un déficit commercial plus de deux fois supérieur à celui de 2011 (40,7 milliards de dollars EU) lorsque la balance du commerce des marchandises était équilibrée.

### Graphique 2: Balance commerciale totale des PMA, 2011 et 2018

(Milliards de dollars; balance des paiements/MBP6)

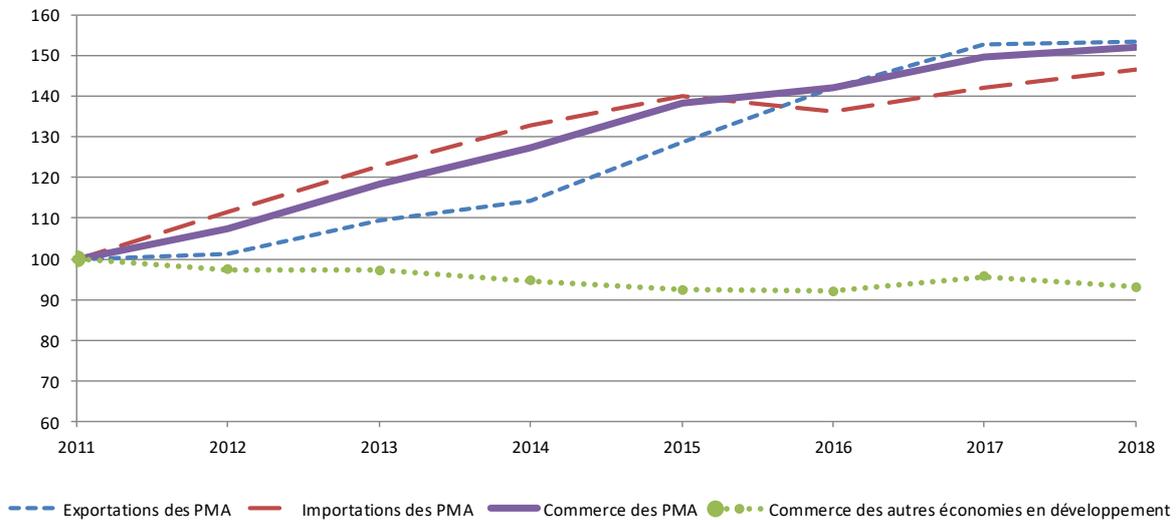


Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

3.4. Les fluctuations des prix ont eu une forte incidence sur la valeur du commerce des PMA. Afin de mieux faire ressortir le volume des échanges, le graphique 3 montre l'évolution du commerce des marchandises des PMA et des autres économies en développement. En 2018, les exportations de marchandises des PMA se sont accrues de 0,3% en volume et leurs importations de 3%. Ces taux de croissance sont très inférieurs aux taux correspondants enregistrés pour le commerce en valeur nominale (13% pour les exportations et 10% pour les importations) – ce qui montre les fortes répercussions de l'évolution des prix sur les chiffres nominaux du commerce des marchandises des PMA. Par rapport à 2011, le volume des exportations a été multiplié par plus de 1,5 et celui des importations de près de 1,5. Le volume total des échanges des PMA (la somme des exportations et des importations) a augmenté de 1,7% en 2018 tandis que le volume total des échanges des autres économies en développement a diminué de 2,7%.

### Graphique 3: Évolution du volume du commerce des marchandises des PMA et des économies en développement, 2011-2018

(Indices, 2011 = 100)

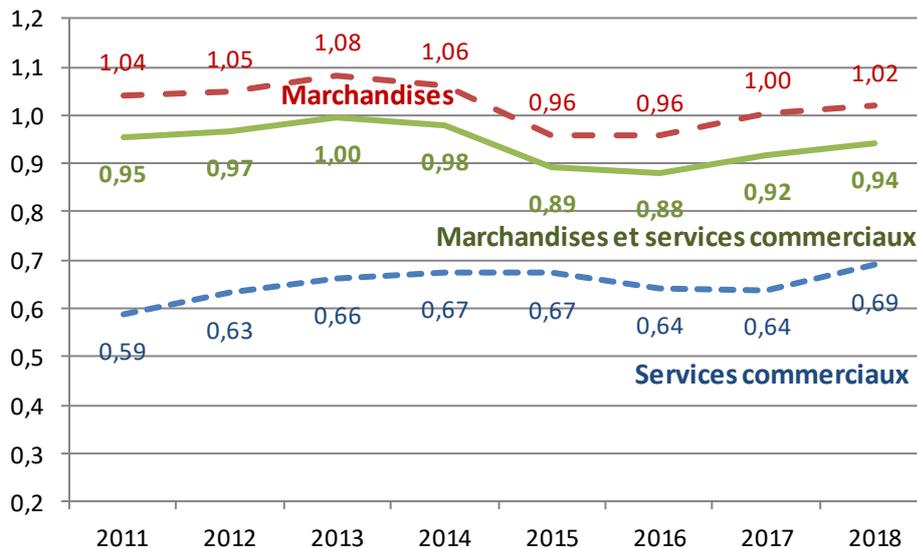


Source: Secrétariat de l'OMC. Les données concernant les PMA ont été calculées sur la base de déflateurs fournis par la CNUCED.

3.5. Le graphique 4 illustre l'évolution de la part des PMA dans les exportations mondiales entre 2011 et 2018. La part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises et de services commerciaux a légèrement augmenté, passant de 0,92% en 2017 à 0,94% en 2018. Elle est restée toutefois au-dessous des niveaux enregistrés de 2011 à 2014. Par rapport à 2017, les parts des exportations de marchandises et de services commerciaux ont augmenté, de 1,02% (contre 1,00%) pour les marchandises et de 0,69% (contre 0,64%) pour les services.

### Graphique 4: Parts des PMA dans les exportations mondiales, 2011-2018

(%; balance des paiements/MBP6)



Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

3.6. Le tableau 2 contient les parts dans le commerce total, les exportations et les importations pour toutes les années depuis 2011, y compris les valeurs du commerce mondial et des échanges des PMA utilisées pour calculer les parts.

**Tableau 2: Les PMA dans le commerce mondial des marchandises et des services commerciaux, 2011-2018**

(Milliards de dollars et pourcentage; balance des paiements/MBP6)

	Valeur (milliards de \$EU)								Variation annuelle en % 2011-2018
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
<b>Commerce total des marchandises et des services commerciaux<sup>a</sup></b>									
Monde	21 993	22 370	23 012	23 453	20 874	20 459	22 501	24 645	1,6
PMA	466	497	536	560	482	459	514	569	2,9
Part du total mondial	1,06	1,11	1,17	1,20	1,16	1,12	1,14	1,16	...
<b>Commerce total des marchandises<sup>a</sup></b>									
Monde	17 742	17 968	18 324	18 394	16 047	15 575	17 268	19 018	1,0
PMA	375	400	430	444	379	363	412	456	2,8
Part du total mondial	1,06	1,11	1,17	1,21	1,19	1,17	1,20	1,20	...
<b>Commerce total des services commerciaux<sup>a</sup></b>									
Monde	4 251	4 402	4 688	5 060	4 827	4 884	5 233	5 627	4,1
PMA	92	98	106	116	102	95	101	113	3,1
Part du total mondial	1,09	1,11	1,14	1,15	1,06	0,98	0,98	1,02	...
<b>Exportations de marchandises</b>									
Monde	17 981	18 238	18 637	18 671	16 238	15 766	17 483	19 201	0,9
PMA	187	191	202	198	156	151	176	196	0,6
Part du total mondial	1,04	1,05	1,08	1,06	0,96	0,96	1,00	1,02	...
<b>Exportations de services commerciaux</b>									
Monde	4 334	4 462	4 765	5 121	4 891	4 961	5 358	5 770	4,2
PMA	26	28	32	35	33	32	34	40	6,5
Part du total mondial	0,59	0,63	0,66	0,67	0,67	0,64	0,64	0,69	...
<b>Importations de marchandises</b>									
Monde	17 503	17 699	18 012	18 116	15 856	15 384	17 053	18 834	1,1
PMA	187	208	228	245	224	212	237	260	4,8
Part du total mondial	1,07	1,18	1,27	1,35	1,41	1,38	1,39	1,38	...
<b>Importations de services commerciaux</b>									
Monde	4 168	4 341	4 611	4 999	4 763	4 806	5 108	5 485	4,0
PMA	66	69	75	81	69	63	67	74	1,5
Part du total mondial	1,59	1,60	1,62	1,63	1,45	1,32	1,32	1,34	...

a Le commerce mondial total est la moyenne des exportations et des importations dans le monde, selon la présentation de la balance des paiements (MBP6). Dans le tableau ci-dessus, le commerce total des PMA est une estimation de la somme de leurs exportations et de leurs importations. Les parts du commerce total sont calculées par rapport à la somme correspondante des exportations et des importations mondiales.

Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

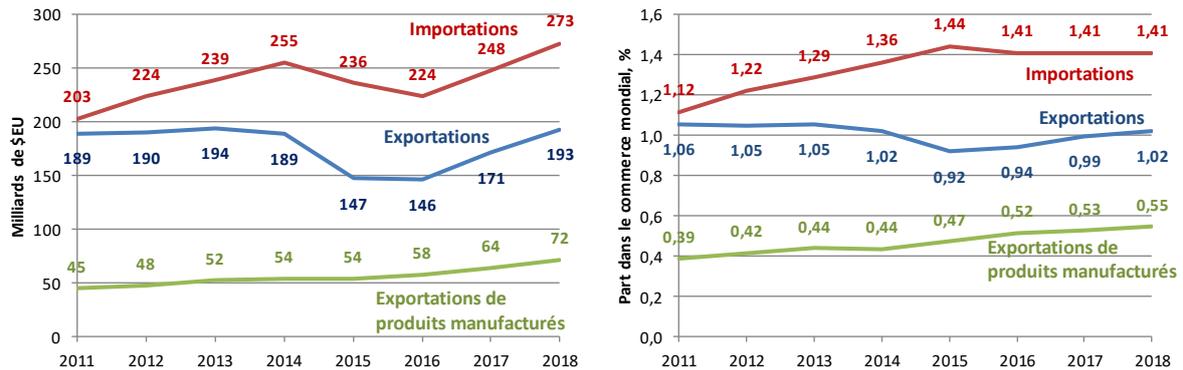
## 3.2 Évolution du commerce des marchandises<sup>2</sup>

### 3.2.1 Évolution globale

3.7. Les exportations de marchandises des PMA sont passées de 189 milliards de dollars EU en 2011 à 193 milliards en 2018 (voir le graphique 5), soit une augmentation moyenne annuelle de 0,3% (contre 0,8% pour les exportations mondiales). En 2018, les exportations de marchandises des PMA, qui ont bénéficié d'une hausse des prix des combustibles et des produits des industries extractives, ont augmenté de 12,7% alors que la croissance mondiale était de 10,0%. Les importations de marchandises des PMA ont augmenté à un rythme plus faible (+10,4%).

#### Graphique 5: Commerce des marchandises des PMA, 2011-2018

(Milliards de dollars et pourcentage)



Source: Estimations de l'OMC et de la CNUCED.

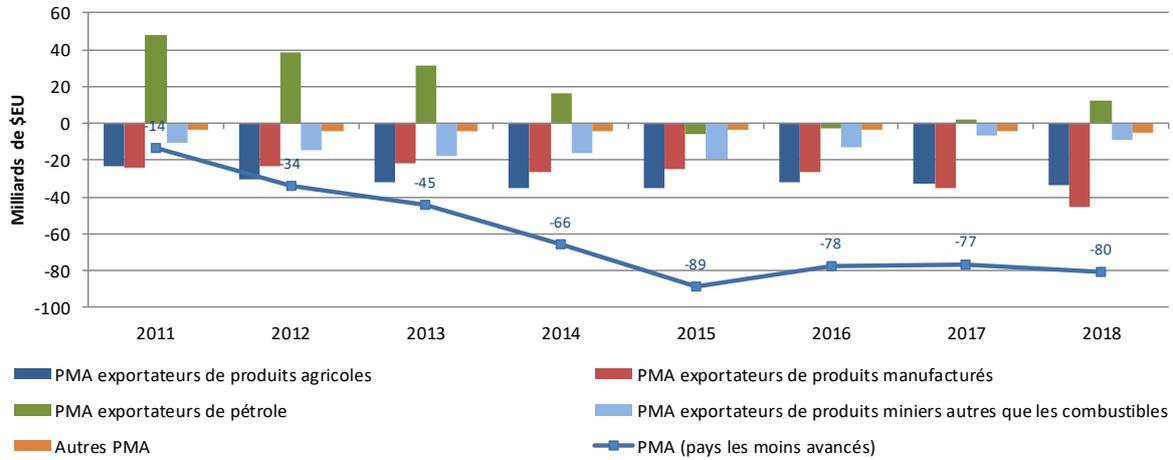
3.8. Pour la première fois depuis 2014, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises a dépassé 1% en 2018, atteignant 1,02% (voir le graphique 5). La part des PMA dans les importations mondiales de marchandises est restée au même niveau qu'en 2016 et 2017, à savoir 1,4%. Dans le groupe des économies en développement, la part des PMA a légèrement augmenté (de 2,30% en 2017 à 2,34% en 2018) alors qu'elle a diminué pour les importations (de 3,46% en 2017 à 3,43% en 2018). La part des PMA dans les exportations mondiales de produits manufacturés a quelque peu progressé, de 0,53% en 2017 à 0,55% en 2018.

3.9. Le déficit du commerce des marchandises des PMA a légèrement augmenté en 2018 (pour atteindre 80 milliards de dollars EU) mais il est resté inférieur au déficit record de 2015 (89 milliards de dollars EU – voir le graphique 6). En 2018, le déficit a été dû principalement à la forte augmentation du déficit des PMA exportateurs de produits manufacturés (45 milliards de dollars EU en 2018 contre 35 milliards de dollars EU en 2017). À l'exception du Lesotho, tous les pays de cette catégorie ont vu leurs importations augmenter plus que leurs exportations. La plus forte augmentation du déficit commercial a été enregistrée par le Cambodge (+39%), suivi par le Bangladesh (+31%), le Népal (+31%), Haïti (+30%) et Madagascar (+19%). Les déficits commerciaux des PMA exportateurs de produits miniers autres que les combustibles (qui ont grimpé de 6 milliards de dollars EU en 2017 à 9 milliards en 2018) et des autres PMA (qui sont passés de 4 à 5 milliards de dollars EU) ont également augmenté, tandis que le déficit commercial des PMA exportateurs de produits agricoles est resté stable à 33 milliards de dollars EU. Seuls les PMA exportateurs de pétrole ont enregistré un excédent commercial (12 milliards de dollars EU) en 2018.

<sup>2</sup> Les différences entre la balance des paiements (MBP6) et les Statistiques du commerce international des marchandises sont expliquées dans le document Statistiques du commerce international de marchandises: Manuel des statisticiens, Révision 1 (SCIM 2010), chapitre XXIV, section B "Marchandises à enregistrer de façon différente dans les SCIM, dans la balance des paiements (MBP6) et la comptabilité nationale" (page 272) ([https://unstats.un.org/unsd/trade/publications/seriesf\\_87Rev1\\_fr\\_web.pdf](https://unstats.un.org/unsd/trade/publications/seriesf_87Rev1_fr_web.pdf)).

**Graphique 6: Balance commerciale des marchandises des PMA, 2011-2018**

(Milliards de dollars)

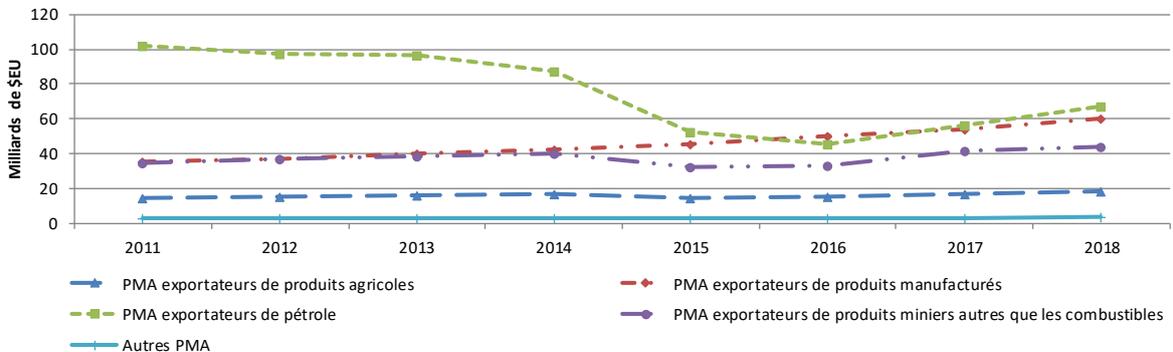


Source: Estimations de l'OMC et de la CNUCED.

3.10. Toutes les catégories de PMA exportateurs (voir le graphique 7) ont enregistré des taux de croissance positifs, les PMA exportateurs de pétrole affichant la plus forte hausse en 2018 (+20%). Le taux de croissance le plus faible a été enregistré par les PMA exportateurs de produits miniers autres que les combustibles (+6%). Les exportations des "autres PMA" (Djibouti, Sénégal et Tuvalu) ont augmenté de 18%. Les exportations des PMA exportateurs de produits manufacturés ont progressé de 12% et celles des PMA exportateurs de produits agricoles ont affiché une croissance de 8%. Le tableau 1 de l'annexe expose en détail la valeur et la croissance des exportations et des importations de chaque PMA.

**Graphique 7: Exportations de marchandises des PMA par sous-groupe, 2011-2018**

(Milliards de dollars)



Source: Estimations de l'OMC et de la CNUCED.

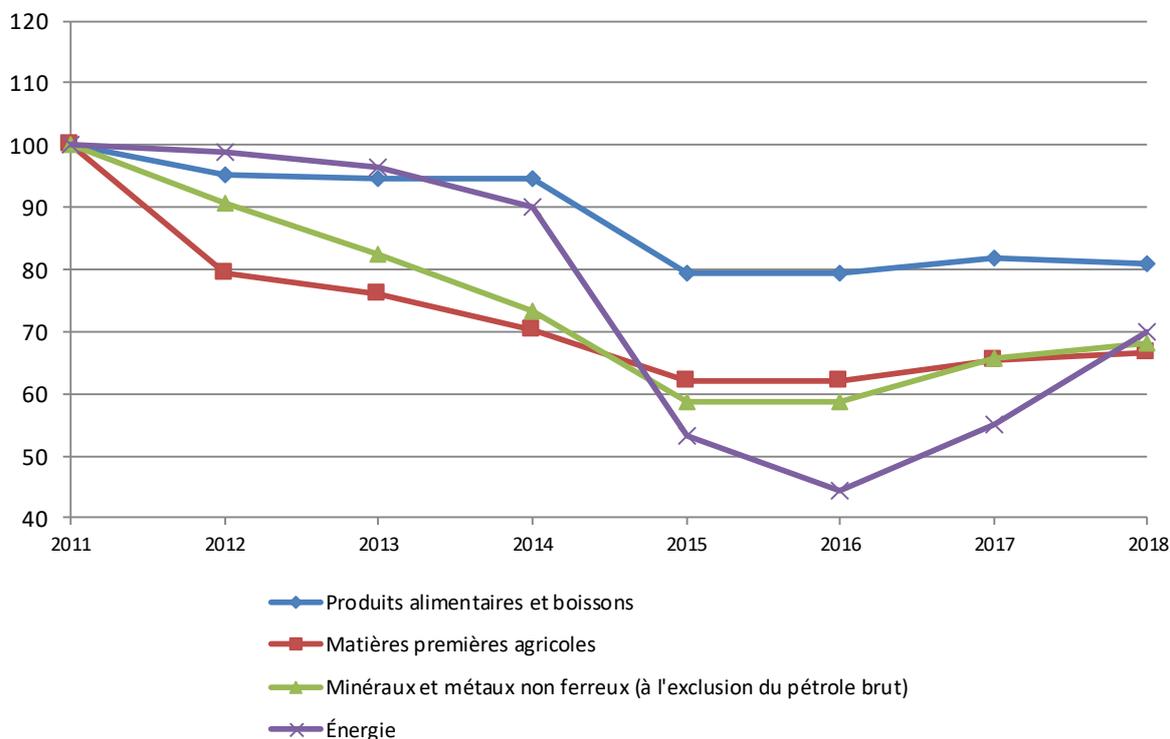
**3.2.2 Fluctuations des prix des produits de base**

3.11. Les taux de change et les prix des produits de base influent fortement sur les valeurs en dollars nominales des flux commerciaux internationaux. Comme le graphique 8 le montre, les prix de l'énergie ont continué de fortement augmenter en 2018 (+27,3% par rapport à 2017), après avoir atteint leur plus bas niveau en 2016. Les prix des minéraux et des métaux non ferreux ont progressé de 3,7% et les prix des matières premières agricoles de 1,9%. Seuls les produits alimentaires et les boissons ont subi une légère baisse en termes de prix à l'importation (-1,1%).

3.12. Malgré ces hausses de prix en 2018, les niveaux de prix de tous les groupes de produits sont restés en dessous de ceux de 2011. Les prix des produits alimentaires et des boissons ont atteint 81% du niveau de 2011, l'énergie 70% et les deux produits de base restants (matières premières agricoles et minéraux et métaux non ferreux) même moins de 70% du niveau de 2011.

**Graphique 8: Prix à l'exportation des produits primaires, 2011-2018**

(Indices, 2011 = 100)



Source: FMI.

**3.2.3 Principaux exportateurs et importateurs du groupe des PMA**

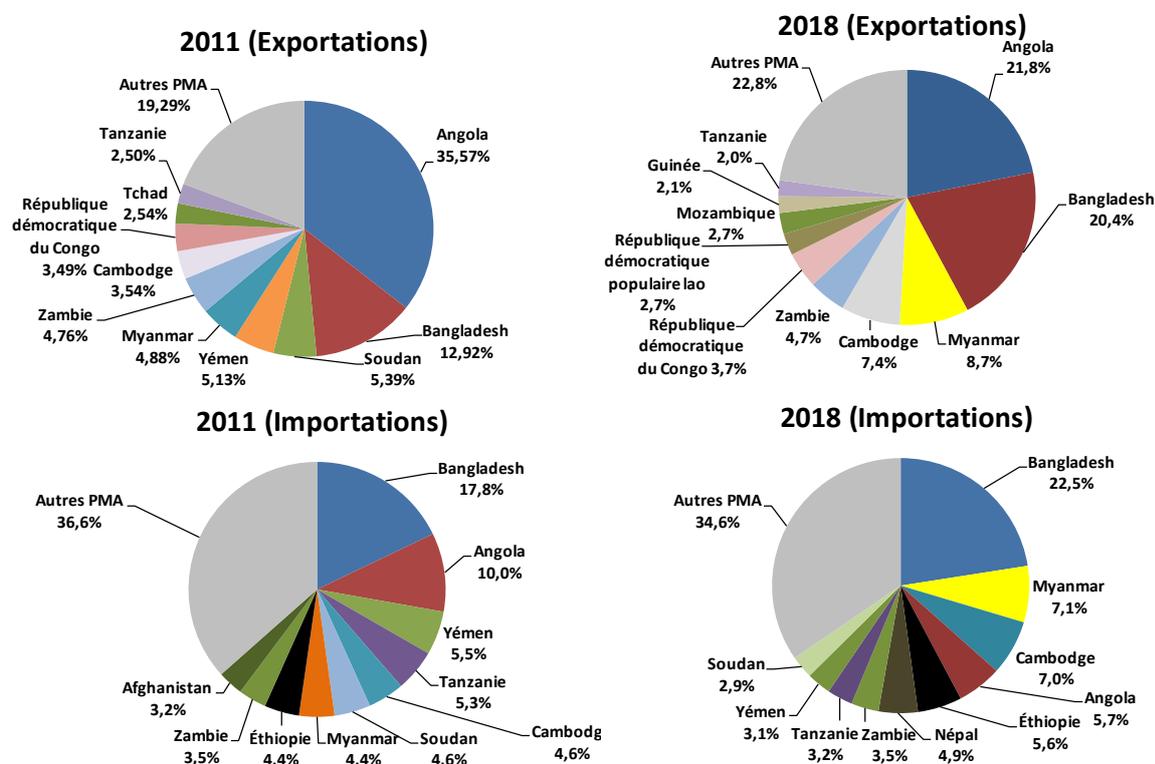
3.13. Le graphique 9 montre les dix principaux exportateurs et importateurs du groupe des PMA pour 2011 et 2018. Alors que l'Angola était le premier exportateur les deux années, sa part dans les exportations de marchandises des PMA a diminué, passant de 35% en 2011 à 22% en 2018. Par contre, le Bangladesh, qui était le deuxième exportateur les deux années, a augmenté sa part des exportations des PMA de 13% en 2011 à 20% en 2018. Par ailleurs le Myanmar (9%) et le Cambodge (7%), qui occupaient les troisième et quatrième places en 2018, ont vu leurs parts des exportations de marchandises des PMA s'accroître considérablement depuis 2011. Les dix principaux exportateurs représentaient plus de 80% des exportations des PMA en 2011 mais cette part a diminué pour atteindre 77% environ en 2018 – ce qui indique une légère diminution de la concentration par pays dans le groupe des PMA. Par contre, le fait que la part des 37 autres PMA dans les exportations de marchandises du groupe n'était que de 23% en 2018 indique que les exportations demeurent concentrées dans un sous-groupe de PMA relativement petit.

3.14. En 2011, les trois principaux importateurs étaient le Bangladesh (part de 18%), l'Angola (10%) et le Yémen (6%). Sept ans plus tard, les trois premiers rangs étaient occupés par le Bangladesh (22%), le Myanmar (7%) et le Cambodge (7%). Près des deux tiers (65%) des importations totales de marchandises des PMA en 2018 étaient effectuées par les dix premiers importateurs (contre 63% en 2011). Ainsi, la concentration par pays n'est pas aussi élevée pour les importations que pour les exportations.

3.15. Parmi les 15 principaux PMA exportateurs (en valeur des exportations), la plus forte croissance des exportations en 2018 a été enregistrée par l'Angola (+22%) et le Myanmar (+21%), qui sont tous deux des exportateurs de pétrole, et le Cambodge (+19%), exportateur de produits manufacturés. Des baisses ont été enregistrées par le Soudan (-15%), pays exportateur de pétrole, et par la Tanzanie (-12%) et la Guinée (-11%), pays exportateurs de produits miniers autres que les combustibles.

### Graphique 9: Les dix principaux exportateurs et importateurs du groupe des PMA, 2011 et 2018

(Parts en pourcentage)



Source: Estimations de l'OMC et de la CNUCED.

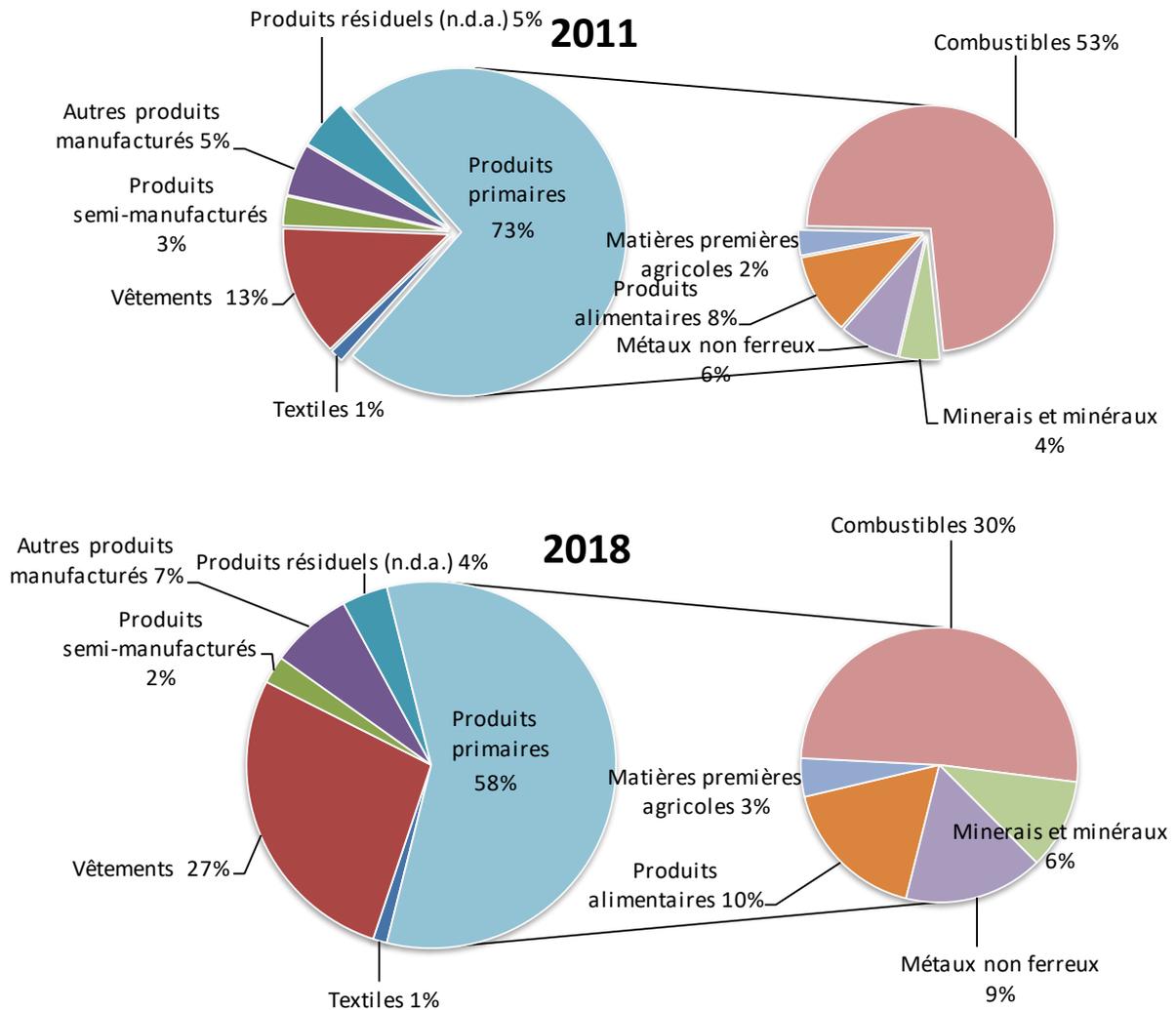
#### 3.2.4 Tendances de la composition par produit et concentration des PMA

3.16. Le graphique 10 montre l'évolution de la gamme des produits de base des PMA entre 2011 et 2018. La part des produits primaires dans les exportations totales des PMA est passée de 55% en 2017 à 58% en 2018 – en raison de la valeur plus élevée des exportations de combustibles – mais elle est restée nettement inférieure à celle enregistrée en 2011 (73%).<sup>3</sup> La part des produits manufacturés est passée de 22% en 2011 à 37% en 2018. Cela tenait principalement à l'augmentation de la part des vêtements dans les exportations de marchandises des PMA, de 13% en 2011 à 27% en 2018. La part des produits agricoles (matières premières agricoles et produits alimentaires) dans les exportations des PMA est passée de 10% en 2011 à 13% en 2018.

<sup>3</sup> L'estimation de ces parts est établie à partir des données du réseau OMC des PMA, par produit et par destination, compilées selon la Classification type pour le commerce international (CTCI) de l'ONU. D'après cette classification, les diamants et l'or non monétaire ne font pas partie des produits minéraux, à la différence du Système harmonisé (SH) utilisé à l'OMC. Par conséquent, les parts des combustibles et des produits des industries extractives dans les exportations totales des PMA établies à partir du réseau des PMA diffèrent des parts des exportateurs de combustibles et de produits des industries extractives mentionnées dans l'annexe du présent rapport.

### Graphique 10: Évolution de la structure des exportations de marchandises des PMA, 2011 et 2018

(Parts en pourcentage)



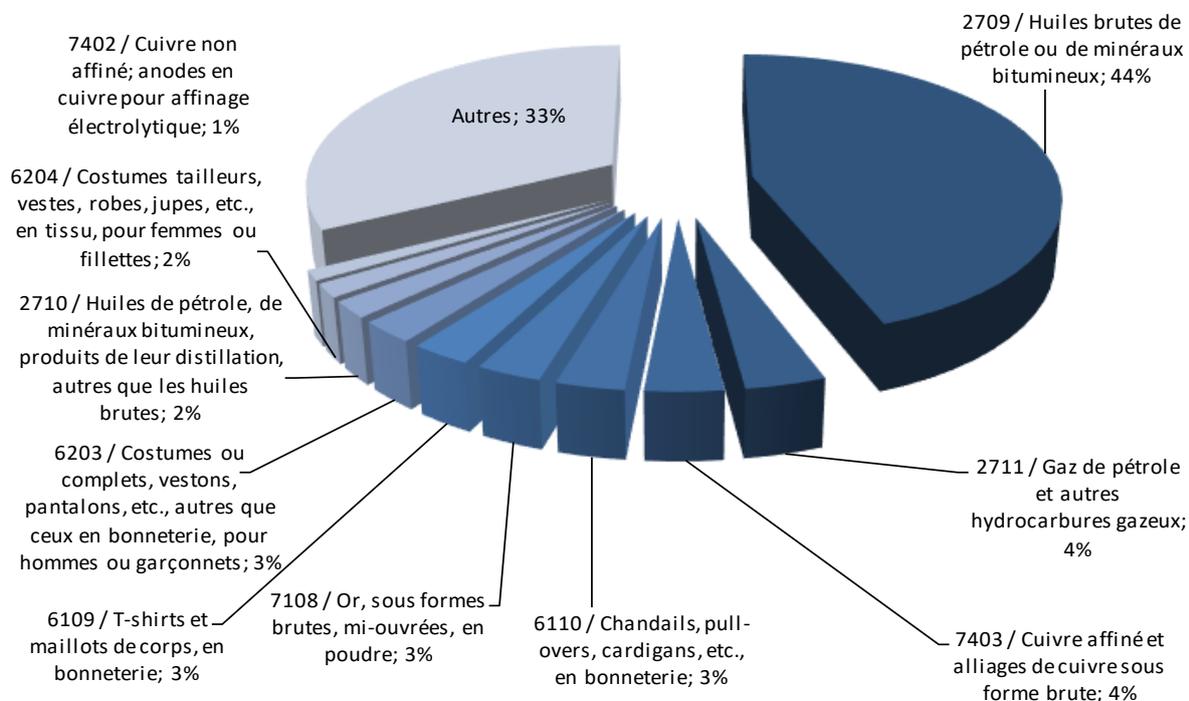
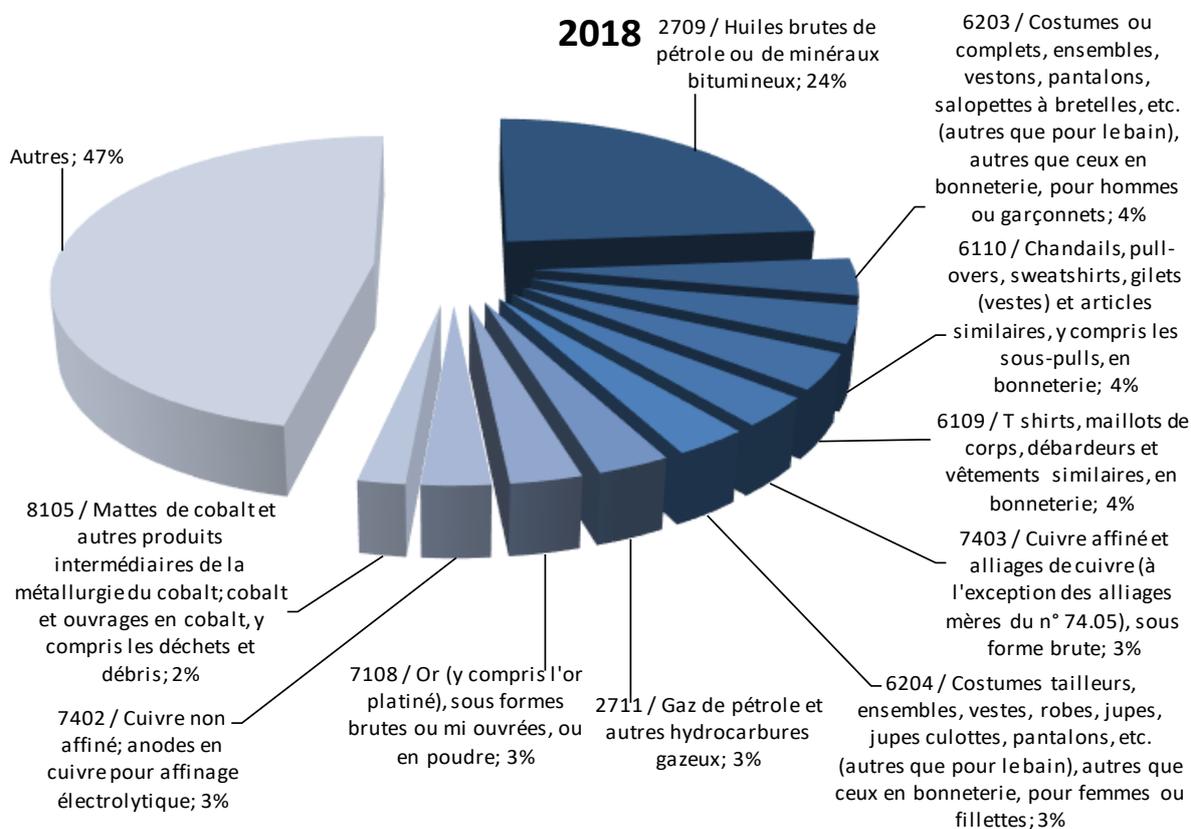
Source: Secrétariat de l'OMC (2011), estimations de l'OMC établies d'après le Trade Data Monitor (2018).

3.17. Le graphique 11 montre l'évolution des 10 principaux produits d'exportation des PMA et de leurs parts respectives entre 2011 et 2018 (le tableau 4 de l'annexe renferme des statistiques sur les 50 principaux produits d'exportation). En 2011, les produits pétroliers (SH 27.09, 27.11 et 27.10) prédominaient nettement, représentant la moitié (50%) des exportations de marchandises des PMA. En 2018, ces trois produits ne constituaient qu'un peu plus du quart (27%) des exportations des PMA. Si le pétrole brut (SH 27.09) était toujours le principal produit exporté, les gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux (SH 27.11) sont passés de la deuxième position en 2011 à la septième en 2018. Les huiles de pétrole autres que le pétrole brut (SH 27.10) ne figuraient même plus dans les 10 premiers produits en 2018 (8<sup>ème</sup> position en 2011, 39<sup>ème</sup> en 2018). Dans le même temps, la part des vêtements dans les dix principaux produits exportés est passée de 10% en 2011 à 15% en 2018.

3.18. En 2011, l'or se classait en cinquième position avec une part de 2,9% des exportations des PMA et sept ans plus tard il était tombé à la huitième mais sa part avait atteint 3,1%. Le cuivre affiné (SH 74.03) est tombé de la troisième position en 2011 (part de 3,5%) à la cinquième en 2018 (part de 3,3%). La part du cuivre affiné (SH 74.02) est passée de 1,2% en 2011 à 3,0% en 2018 et de la dixième position en 2011 à la neuvième en 2018.

**Graphique 11: Les dix principales exportations de marchandises des PMA, 2011 et 2018**

(Parts en pourcentage et codes correspondants du SH)

**2011****2018**

Source: Base de données Comtrade de l'ONU (2011), Trade Data Monitor (2018); données miroir.

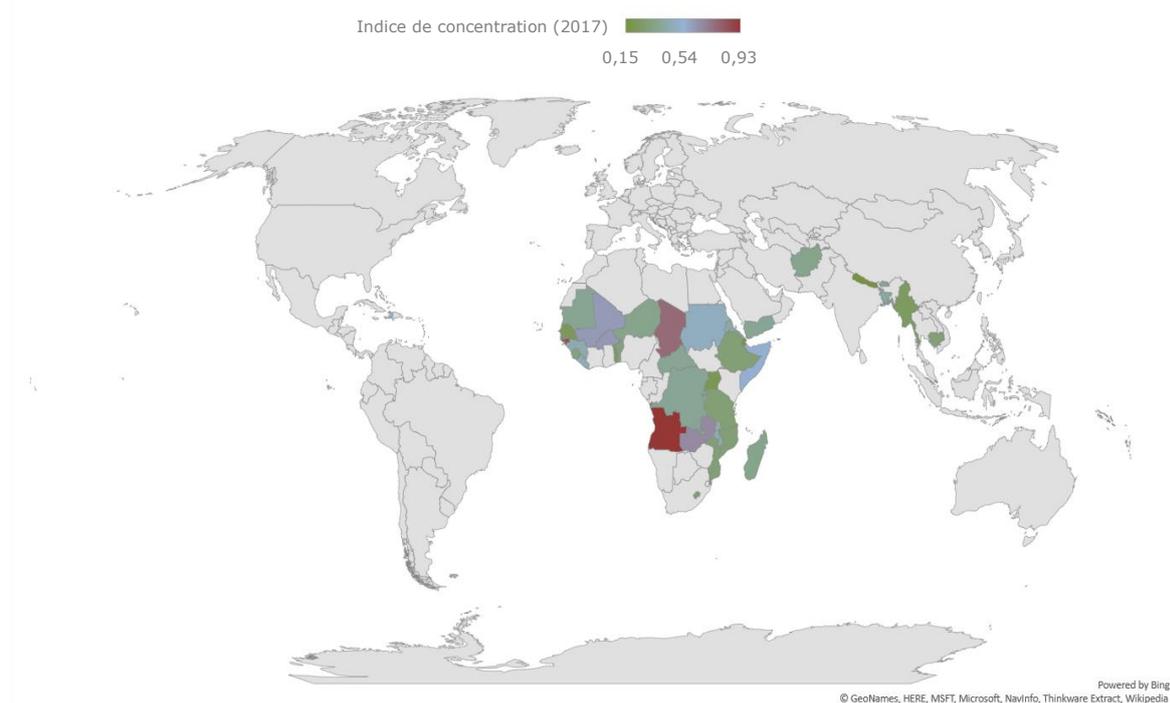
3.19. Les graphiques 12 et 13 montrent les degrés de concentration des produits des PMA en 2017.<sup>4</sup> Ils se fondent sur les données d'indice extraites de l'indice de concentration de la CNUCED.<sup>5</sup> Si la valeur de l'indice est proche de 1, elle indique que les exportations d'un pays sont très concentrées sur quelques produits. Les valeurs plus proches du 0 indiquent une répartition plus homogène entre plusieurs produits.

3.20. Les PMA, en tant que groupe, avaient une valeur d'indice de 0,225 en 2017 (contre 0,425 en 2011) qui était 3,6 fois supérieure à l'indice de concentration correspondant des exportations mondiales (0,063 en 2017, contre 0,083 en 2011). Ainsi, les exportations de marchandises des PMA sont nettement plus concentrées sur un petit nombre de produits que les exportations mondiales; néanmoins, le multiplicateur a évolué entre les PMA et le monde, de 5,1 fois plus en 2011 à 3,6 fois plus en 2017. Alors que le degré de concentration en produits a diminué de 24% entre 2011 et 2017 pour les exportations mondiales, il a diminué de 47% pour les PMA.

3.21. Parmi les PMA, l'Angola était le pays affichant la plus haute concentration des exportations en 2017, avec une valeur d'indice de 0,93 – très proche du maximum théorique (1,0), suivi par Kiribati (indice de 0,90), la Guinée-Bissau (0,88) et le Tchad (0,77). En 2017, les plus faibles degrés de concentration des produits ont été observés pour le Népal (indice de 0,15), Djibouti (0,16) et l'Ouganda (0,21). Malgré tout, la concentration des exportations du pays présentant la valeur d'indice la plus faible, à savoir le Népal, était supérieure de plus du double à celle des exportations mondiales en moyenne.

### Graphique 12: Indice de concentration des produits d'exportation des PMA (vue cartographique), 2017

(Indice)



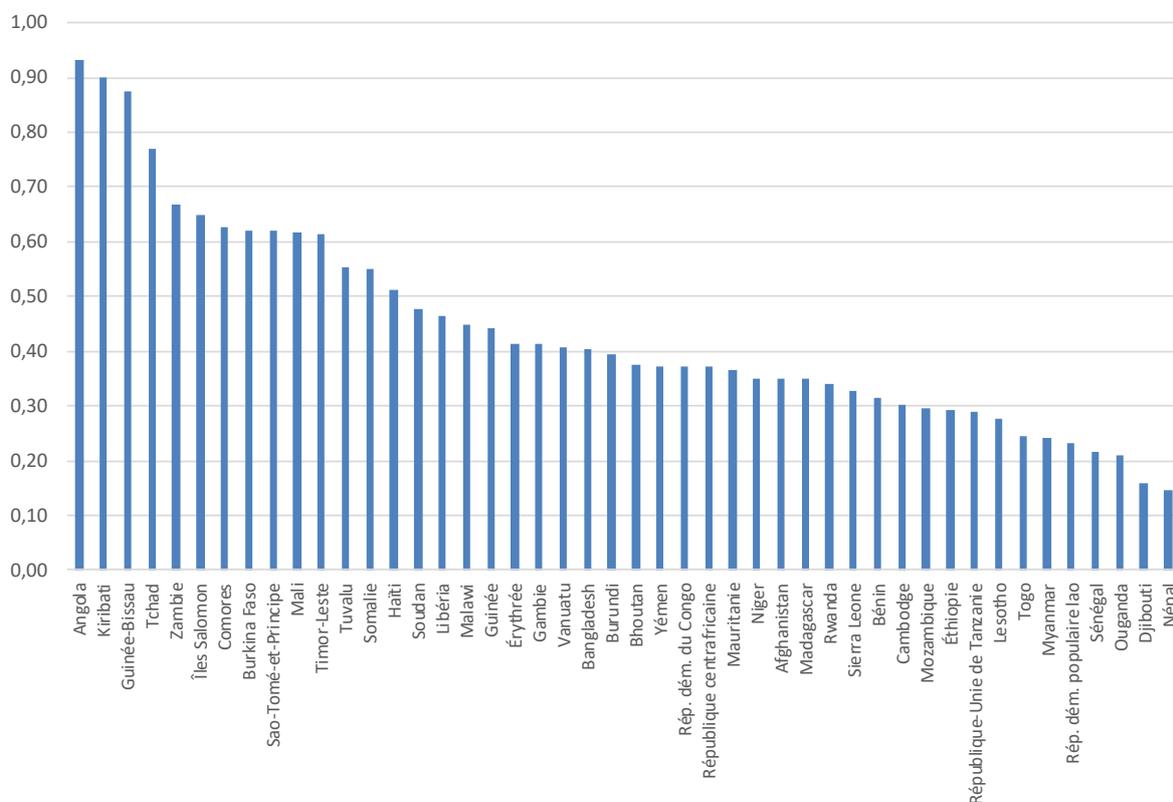
Source: Carte établie à partir de données de l'UNCTADstat.

<sup>4</sup> Les données pour 2018 ne sont pas encore disponibles.

<sup>5</sup> L'indice de concentration, également connu sous le nom d'indice de Herfindahl-Hirschmann (IHH des produits), mesure le degré de concentration des produits. Il est calculé par la CNUCED au niveau des groupes à trois chiffres de la CTCI Rev.3. Voir les adresses suivantes: <https://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html> et <https://stats.unctad.org/handbook/MerchandiseTrade/Indicators.html>.

**Graphique 13: Indice de concentration des produits d'exportation des PMA (vue détaillée), 2017**

(Indice)



Source: UNCTADstat.

Note: Un indice proche de 1 indique que les exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits tandis qu'une valeur proche de 0 indique une répartition plus équitable des parts des produits dans les exportations.

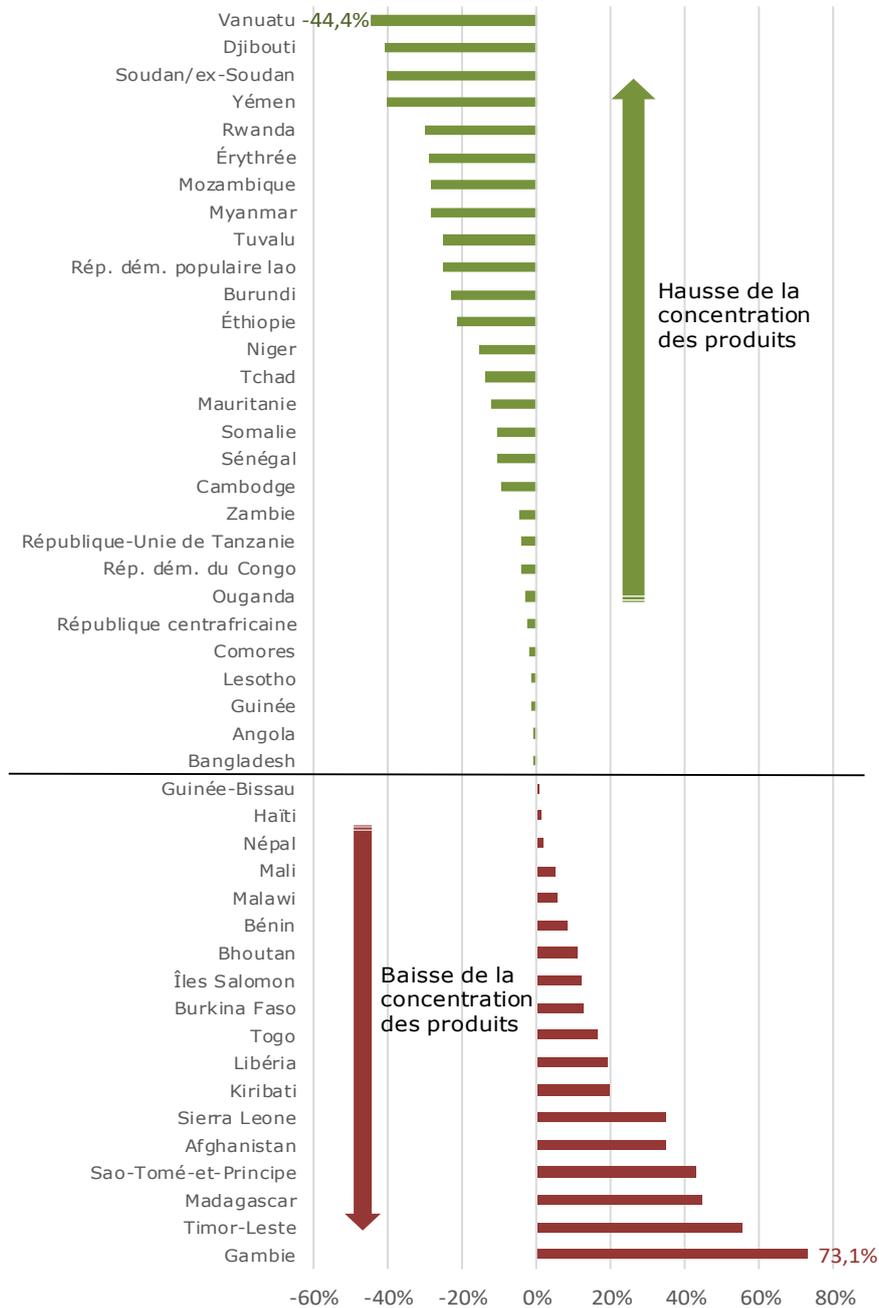
3.22. Le graphique 14 montre les variations en pourcentage des degrés de concentration des exportations entre 2011 et 2017. Vingt-huit sur 46 PMA<sup>6</sup> ont été à même d'accroître la diversification des produits d'exportation (c'est-à-dire de diminuer leur concentration) entre ces deux années, tandis que les exportations des 18 autres sont devenues plus concentrées en termes de produits.

3.23. Le Vanuatu (baisse de 44% de la concentration des produits), Djibouti (-41%) et le Soudan (-40%) étaient les économies dont la concentration des exportations a diminué le plus entre 2017 et 2011 – tandis que les exportations de la Gambie (augmentation de 73% en termes de concentration des produits), du Timor-Leste (+55%) et de Madagascar (+45%) sont devenues beaucoup plus concentrées qu'en 2011.

<sup>6</sup> On ne disposait d'aucune donnée pour le Soudan du Sud.

### Graphique 14: Variation de l'indice de concentration des produits d'exportation des PMA entre 2017 et 2011

(Variation en pourcentage)



Source: Secrétariat de l'OMC, d'après les données de l'UNCTADStat.

#### 3.2.5 Principaux marchés des PMA

3.24. Les dix principaux marchés des PMA par groupe de produits pour 2011 et 2018 sont énumérés dans le tableau 3 (le tableau 3 de l'annexe contient les statistiques commerciales pour un plus grand nombre de marchés de destination). La Chine a été la principale destination pour les exportations de marchandises totales des PMA en 2011 (part de 26%), elle a été dépassée par l'Union européenne en 2018 avec une part de 28,5%. La Chine était la deuxième destination en 2018 avec une part de 27,8% des exportations totales des PMA. Un an plus tôt (2017), elle était restée la première destination. Les dix premiers importateurs représentaient 87,5% des exportations totales des PMA en 2018, soit plus qu'en 2011 (85,4%).

3.25. S'agissant des produits agricoles, l'Union européenne était la principale destination des exportations des PMA en 2011 (part de 25,8%) et en 2018 (24,7%). Venait ensuite la Chine, dont la part dans les exportations de produits agricoles des PMA était passée de 13,1% en 2011 à 18,4% en 2018. L'Inde occupait la troisième position, comme en 2011, suivie par les États-Unis à la quatrième position. Les dix premières destinations représentaient 78,3% des exportations de produits agricoles des PMA en 2018 (contre 73,6% en 2011).

3.26. En 2011 et 2018, la Chine était la destination la plus importante pour les exportations de combustibles et de produits des industries extractives et elle a vu sa part des exportations des PMA pour ce groupe de produits passer à 53,9% en 2018 (contre 38,8% en 2011). Les États-Unis sont tombés de la deuxième position en 2011 à la cinquième en 2017 (part de 15,5% en 2011 et de 4,1% en 2018). L'Union européenne est passée de la troisième position en 2011 (part de 12,0%) à la seconde en 2018 (10,3%). L'Inde suivait en troisième position (part de 8,9% en 2018, contre 6,7% seulement en 2011). Ces deux années, les dix premières destinations importaient plus de 90% (91,8% en 2011 et 93,1% en 2018) de toutes les exportations de combustibles et de produits des industries extractives des PMA.

3.27. L'Union européenne et les États-Unis ont été les marchés d'exportation les plus importants pour les exportations de produits manufacturés des PMA en 2011 comme en 2018. En 2018, l'Union européenne a importé plus de la moitié (53,3%) des exportations de produits manufacturés des PMA (contre 45,3% en 2011). La part des exportations de produits manufacturés des PMA à destination des États-Unis a diminué de 20,3% en 2011 à 17,3% en 2018. Le Japon s'est classé au troisième rang à titre de marché d'exportation pour les produits manufacturés des PMA en 2018, sa part s'étant hissée à 5,7% (contre 3% en 2011). La part des dix premières destinations des exportations de produits manufacturés des PMA a sensiblement augmenté, de 85,6% en 2011 à 92,4% en 2018.

**Tableau 3: Les dix principaux marchés d'exportation des PMA, 2011 et 2018**

(Milliards de dollars et parts en pourcentage)

	Commerce total		Produits agricoles		Combustibles et produits des industries extractives		Produits manufacturés	
	Valeur (milliards de \$EU)							
2011	Chine	51,0	UE (28)	6,0	Chine	46,5	UE-28	20,9
	UE-28	41,7	Chine	3,1	États-Unis	18,6	États-Unis	9,4
	États-Unis	28,8	Inde	2,7	UE-28	14,3	Canada	1,8
	Inde	12,1	Viet Nam	1,1	Inde	8,1	Chine	1,4
	Émirats arabes unis	6,8	Arabie saoudite	1,0	Taipei chinois	6,0	Japon	1,4
	Thaïlande	6,5	Japon	0,7	Thaïlande	5,7	Inde	1,3
	Taipei chinois	6,2	États-Unis	0,7	Japon	3,1	Congo	1,1
	Japon	5,3	Indonésie	0,7	Afrique du Sud	3,0	Turquie	1,0
	Canada	4,9	Thaïlande	0,7	Canada	2,6	Émirats arabes unis	0,7
	Afrique du Sud	3,8	Malaisie	0,5	Corée, Rép. de	2,0	Afrique du Sud	0,5
	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>167,1</b>	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>17,2</b>	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>109,9</b>	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>39,5</b>
	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>85,4%</i>	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>73,6%</i>	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>91,8%</i>	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>85,6%</i>
		Valeur (milliards de \$EU)						
2018	UE-28	55,9	UE-28	6,1	Chine	45,7	UE-28	40,8
	Chine	54,6	Chine	4,6	UE-28	8,8	États-Unis	13,2
	États-Unis	18,3	Inde	2,8	Inde	7,5	Japon	4,3
	Inde	14,1	États-Unis	1,3	Thaïlande	5,8	Chine	2,8
	Thaïlande	8,0	Arabie saoudite	1,1	États-Unis	3,5	Canada	2,7
	Japon	6,2	Thaïlande	1,0	Afrique du Sud	2,3	Inde	2,3
	Suisse	5,3	Japon	0,8	Corée, Rép. de	1,5	Thaïlande	1,2
	Afrique du Sud	3,3	Kenya	0,6	Zambie	1,5	Féd. de Russie	1,2
	Corée, Rép. de	3,1	Pakistan	0,6	Namibie	1,2	Corée, Rép. de	1,2
	Canada	3,0	Viet Nam <sup>a</sup>	0,5	Indonésie	1,2	Suisse	1,0
	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>171,8</b>	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>19,4</b>	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>78,9</b>	<b>Somme des valeurs ci-dessus</b>	<b>70,7</b>
	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>87,5%</i>	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>78,3%</i>	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>93,1%</i>	<i>Part des 10 principaux marchés</i>	<i>92,4%</i>

a Estimation.

Source: Base de données Comtrade de l'ONU, Trade Data Monitor (données des importateurs).

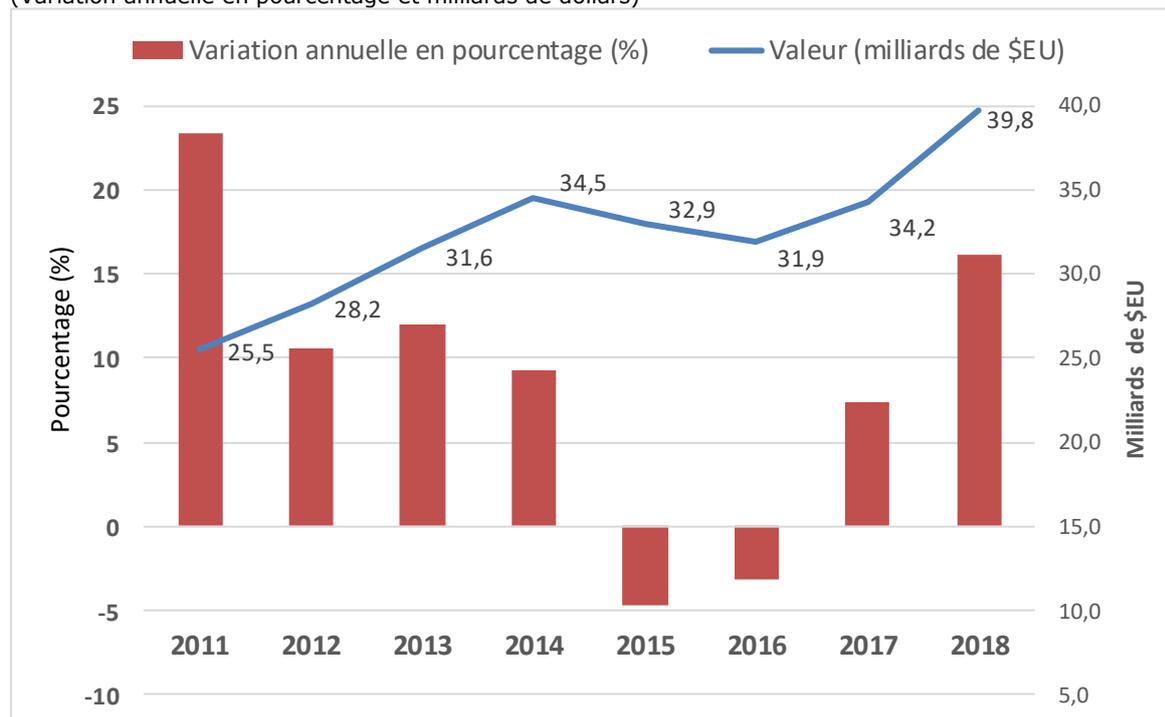
### 3.3 Évolution du commerce des services

#### 3.3.1 Évolution globale

3.28. En 2018, les exportations de services commerciaux des PMA ont atteint 39,8 milliards de dollars EU, le niveau le plus élevé jamais enregistré par ces pays, soit une hausse de 16%, la plus forte depuis 2012 (graphique 15). Contrairement à la tendance observée ces dernières années, les exportations de services ont augmenté plus vite dans les PMA que dans les économies développées (7%) et les économies en développement (9%). Ainsi, la part des PMA dans les exportations de services mondiales a été portée à 0,69%.

#### Graphique 15: Exportations de services commerciaux des PMA, 2011-2018

(Variation annuelle en pourcentage et milliards de dollars)



Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

3.29. Les exportations de services de transport ont augmenté de 22% pour atteindre 10,1 milliards de dollars EU, reflétant une croissance rapide non seulement en Éthiopie, (+25%), premier exportateur de services de transport des PMA, mais aussi dans plusieurs autres pays comme l'Afghanistan (+58%), le Bhoutan (+57%), le Bangladesh (+49%) et le Cambodge (+22%). Au Myanmar, les exportations de services de transport ont triplé. Pour la première fois, la contribution des PMA aux exportations mondiales de services de transport a atteint 1,0%, contre 0,6% en 2011. Les services de transport aérien, principalement de voyageurs, représentaient plus de la moitié des exportations de services de transport des PMA.

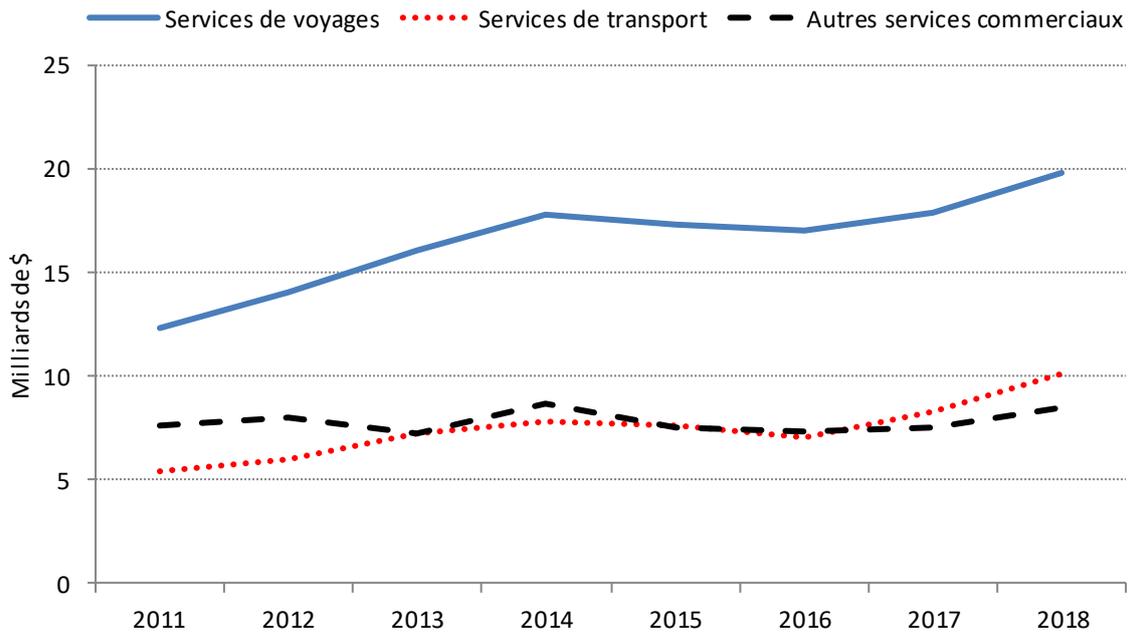
3.30. Les exportations de services de voyages, qui englobent les dépenses qu'effectuent les touristes étrangers pour acheter des marchandises et des services pendant leur séjour dans les PMA, ont augmenté de 11% pour atteindre 19,8 milliards de dollars EU en 2018. Les voyages constituent le premier secteur d'exportation de services pour les PMA (49,8% des services commerciaux totaux), avec une part des exportations mondiales de 1,4%, la plus importante enregistrée par le groupe. Le tourisme dans les PMA est essentiellement intrarégional. En 2018, le Cambodge, principal exportateur, a enregistré une croissance dynamique (+20%), de même que la Zambie (+14%), le Népal (+23%), le Mozambique (+61%) et d'autres pays.

3.31. En 2018, les exportations d'autres services commerciaux des PMA ont totalisé 8,4 milliards de dollars EU. Malgré une augmentation de 12% en 2018, le double de celle enregistrée par les économies développées, la contribution des PMA aux exportations mondiales d'autres services

commerciaux est restée stable à 0,27% contre 0,35% en 2011. La croissance a été tirée par les PMA asiatiques qui ont vu leurs exportations augmenter de 26%. Les exportations des PMA insulaires ont augmenté de 11%. Par contre, celles des PMA d'Afrique ont diminué (-3%). S'agissant des autres services commerciaux, la participation des PMA aux exportations mondiales a été la plus forte dans les secteurs de la construction (0,79%), des télécommunications, des services informatiques et d'information (0,42%) et des autres services aux entreprises (0,32%). Le Bangladesh, le Myanmar, le Népal et le Sénégal, qui étaient les principaux exportateurs, représentaient ensemble 54% des exportations d'autres services commerciaux du groupe en 2018.

### Graphique 16: Exportations de services commerciaux des PMA par catégorie, 2011-2018

(Milliards de dollars)

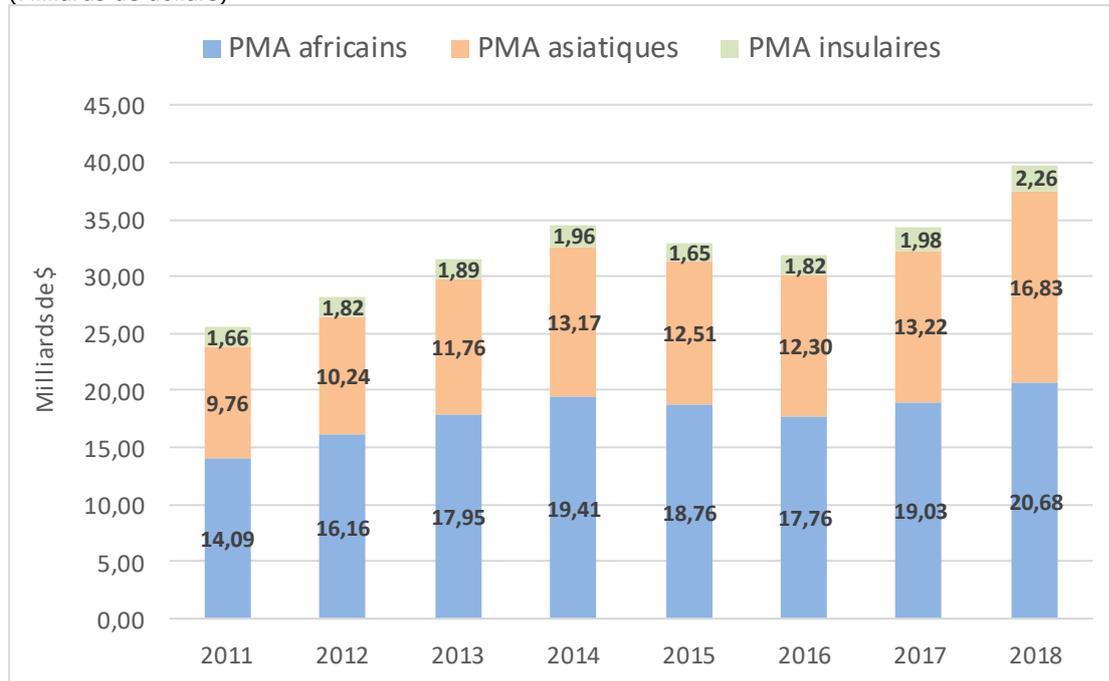


Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

3.32. En 2018, les exportations des PMA d'Afrique ont continué de constituer la moitié des exportations totales de services commerciaux des PMA, avec une croissance de 9%, mais si on les compare avec les PMA d'autres régions, ils restaient à la traîne (voir le graphique 16). Les exportations de services des PMA asiatiques ont continué de tirer la croissance (+27%). Grâce à des succès remarquables, ces huit économies asiatiques représentaient ensemble 42,3% des exportations de services commerciaux des PMA en 2018. Pour les PMA insulaires, la croissance des exportations de services a culminé à 14% en 2018 grâce aux services de voyages, qui représentaient 60% des exportations de services. En 2018, les exportations de services de voyages du Timor-Leste ont triplé alors même que pour les Îles Salomon et Sao Tomé-et-Principe la croissance annuelle dépassait 20%.

**Graphique 17: Exportations de services commerciaux des PMA par région, 2011-2018**

(Milliards de dollars)

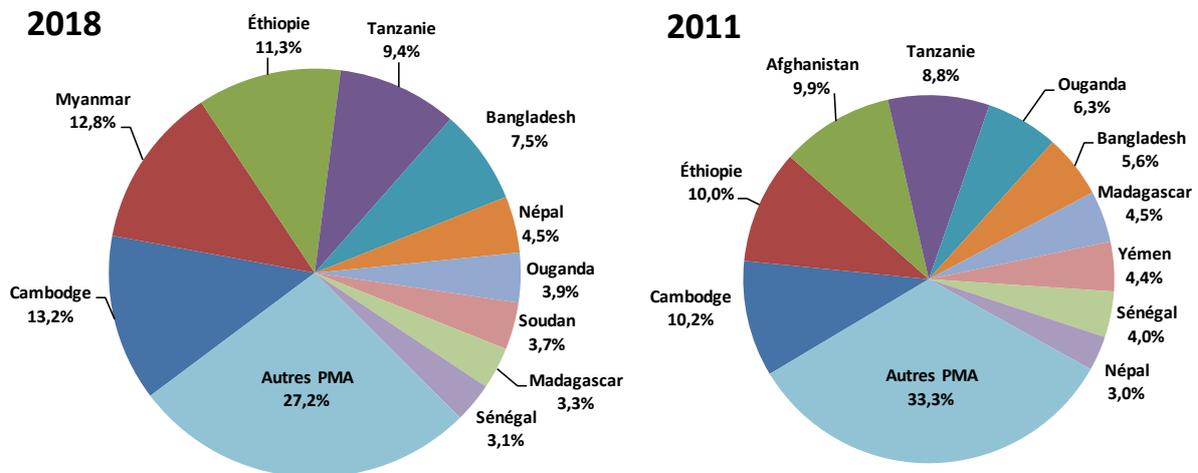


Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

3.33. En 2018, les exportations de services des PMA sont restées concentrées dans un petit nombre d'économies (voir graphique 17). Le Cambodge était le premier exportateur avec une part de 13,2%, suivi par le Myanmar (12,8%) et l'Éthiopie (11,3%). Les dix premiers exportateurs représentaient 72,8% des recettes du groupe au titre des services. À l'exclusion de ces deux exceptions, les mêmes pays se sont classés au rang des principaux exportateurs également en 2011. Par rapport à 2011, la part des autres PMA dans les exportations totales ont diminué de presque 5%. Ainsi, alors que certains PMA ont pu développer progressivement leurs exportations de services, d'autres ont continué de rencontrer des difficultés à s'intégrer aux marchés des services mondiaux.

**Graphique 18: Principaux PMA exportateurs de services commerciaux, 2018 et 2011**

(Parts en pourcentage)



Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

### 3.3.2 Répartition géographique des échanges

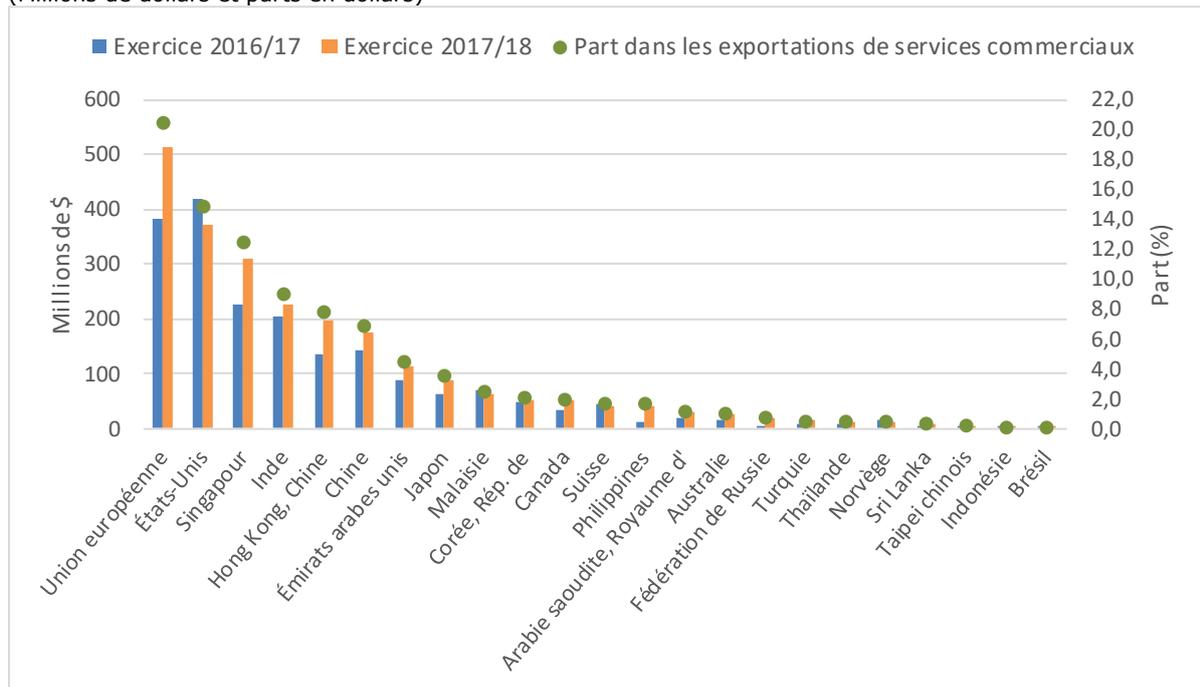
3.34. Il est actuellement difficile de déterminer la répartition géographique des exportations de services des PMA. Bien que les pays en développement soient de plus en plus nombreux à avoir entrepris la collecte de données bilatérales, selon les renseignements dont dispose le secrétariat, les seules statistiques bilatérales disponibles concernant les PMA concernent le Bangladesh.

3.35. Au cours de l'exercice budgétaire 2017/18, le Bangladesh a exporté des services commerciaux vers l'Union européenne pour 512 millions de dollars EU, soit une hausse de 30%. Les services les plus exportés étaient les services de transport (30,9%), en particulier de transport aérien, les services aux entreprises (26,7%), les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) (15,6%) et les services financiers (11,4%).

3.36. Les services de voyages (27,7%), les services liés aux TIC (22,8%), les services aux entreprises (20,3%) et les services de transports (20,3%) étaient les principaux services exportés aux États-Unis, deuxième partenaire commercial. Contrairement aux autres partenaires, les exportations de services aux États-Unis ont baissé de 11% pour atteindre 373 millions de dollars EU. Enfin, les exportations à destination de Singapour ont augmenté de 38% pour atteindre 312 millions de dollars EU. Les services de transport (44,5%), essentiellement les transports maritimes, les services liés aux TIC (31,6%) et les services aux entreprises (15,5%) étaient les principaux secteurs.

#### Graphique 19: Bangladesh – Exportations de services commerciaux par destination, exercices financiers 2016/17 et 2017/18

(Millions de dollars et parts en dollars)



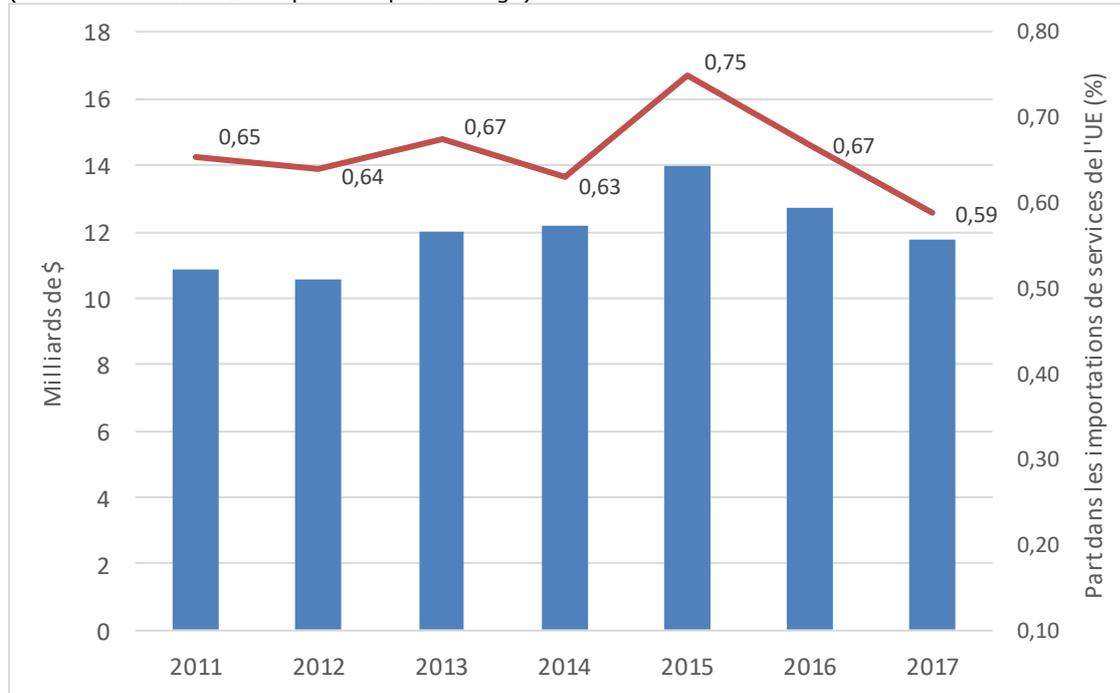
Source: Banque du Bangladesh. L'exercice fiscal court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante.

3.37. Pour analyser la répartition géographique des exportations de services des PMA, il faut utiliser les statistiques miroir disponibles des autres économies. Or il arrive souvent que l'on ne dispose pas d'informations sur le type de services importés. En 2017, les importations de services de l'Union européenne en provenance des PMA se sont montées à presque 12 milliards de dollars EU, soit 0,59% de leurs importations de services totales, contre 0,65% en 2011. Les PMA africains représentaient environ 75% des importations en provenance des PMA, pour un montant de 8,8 milliards de dollars EU, tandis que les importations en provenance des PMA d'Asie s'élevaient à 2,4 milliards, et celles en provenance des PMA insulaires à 0,6 milliard.

3.38. En valeur, les importations de l'Union européenne constituaient 30,5% des exportations de services des PMA estimées en 2017, ce qui donnait à ce marché de destination une importance moindre par rapport à 2011 (36,5%). Les cinq premiers partenaires de l'Union européenne dans le Groupe des PMA étaient le Libéria (27,4%), l'Angola (7,5%), le Sénégal (6,0%), la Tanzanie (5,6%) et le Bangladesh (5,5%), qui représentaient plus de la moitié des importations totales de services de l'Union européenne en provenance de PMA.

### Graphique 20: Union européenne (28) – Importations de services totaux en provenance des PMA, 2011-2017

(Milliards de dollars EU et parts en pourcentage)

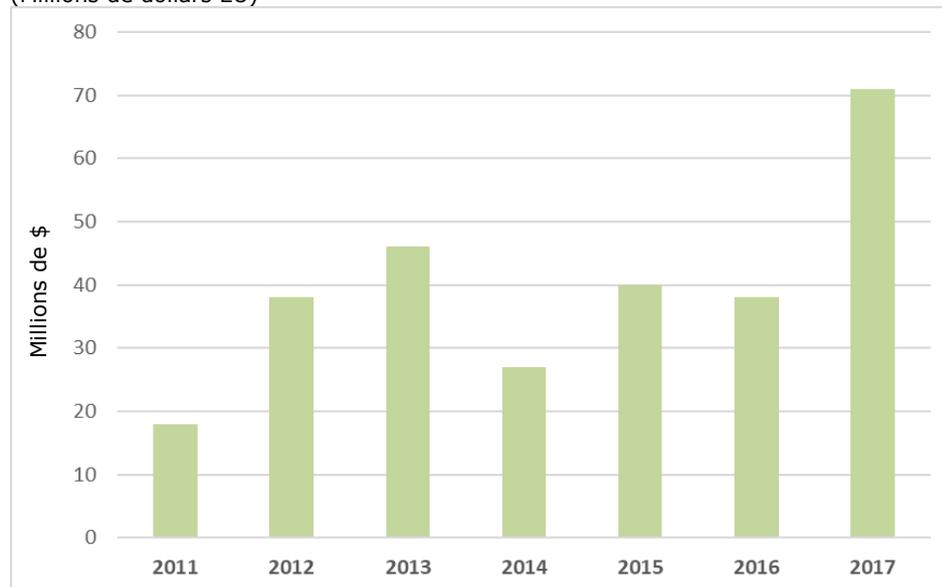


Source: Eurostat.

3.39. Les importations de services commerciaux de la Fédération de Russie en provenance de PMA ont atteint 71 millions de dollars EU en 2017 contre 18 millions en 2011, mais se rapportaient principalement aux importations de services de construction en provenance du Bangladesh. Les autres partenaires étaient le Myanmar, la Mauritanie et le Cambodge. Globalement, les importations en provenance des PMA représentaient 0,2% des importations de services de la Fédération de Russie en 2017.

### Graphique 21: Fédération de Russie – Importations de services commerciaux en provenance des PMA, 2011-2017

(Millions de dollars EU)



Source: Banque centrale de la Fédération de Russie.

3.40. Les statistiques miroir dispersées disponibles pour certaines économies confirment le dynamisme du commerce intrarégional de services des PMA en Asie. Par exemple, en 2017, les importations de services de la Malaisie en provenance du Népal (52 millions de dollars EU) et de République démocratique populaire lao (28 millions de dollars EU) ont doublé par rapport à 2011, celles en provenance du Cambodge (79 millions de dollars EU) ont presque doublé, tandis que celles en provenance du Myanmar (105 millions de dollars EU) et du Bangladesh (29 millions de dollars EU) sont restées assez stables. Les importations de services en provenance de ces cinq PMA asiatiques représentaient 0,69% des importations totales de services de la Malaisie.

3.41. Les importations de services de Singapour en provenance du Myanmar ont triplé depuis pour atteindre 188 millions de dollars en 2017, alors que les importations de la Chine en provenance de ce pays en 2016, seule année pour laquelle des renseignements sont disponibles, ont totalisé 330 millions de dollars EU. Enfin, les importations de Hong Kong, Chine en provenance du Bangladesh ont atteint 98 millions de dollars contre 89 millions de dollars EU en 2011.

## 4 ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS DONT L'EXPORTATION PRÉSENTE UN INTÉRÊT POUR LES PMA

### 4.1 Accès aux marchés en franchise de droits accordé par certains Membres

4.1. Le tableau 4 présente des statistiques sur l'accès aux marchés en franchise de droits accordé aux PMA par certains Membres qui pour beaucoup ont notifié à l'OMC des régimes préférentiels en faveur de ces pays. La première série de colonnes met l'accent sur le régime accordé aux PMA par certains Membres tandis que les trois dernières colonnes donnent des renseignements sur les exportations des 47 PMA.

4.2. Les régimes de préférences en faveur des PMA de l'Australie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse offrent un accès complet en franchise de droits à leurs bénéficiaires. En ce qui concerne le Canada, le Chili, le Japon et l'Union européenne, plus de 97% de leurs lignes tarifaires sont en franchise de droits pour les produits originaires des PMA; cinq autres Membres accordent un accès en franchise de droits à environ 90% voire plus de leurs lignes tarifaires: Chine, Corée, Inde, Islande et Monténégro.

4.3. Trois Membres de l'OMC n'ont pas de régime de préférences en faveur des PMA; toutefois, la totalité ou la quasi-totalité des importations originaires de PMA sont admises en franchise de droits d'importation. Hong Kong, Chine et Macao, Chine offrent un accès en franchise de droits à tous les

produits sur une base NPF, de sorte que les PMA en bénéficient au même titre que les autres pays. Dans le cas de Singapour, 6 lignes tarifaires seulement sur 9 558 sont passibles de droits en régime NPF et moins de 0,1% des exportations des PMA qui entrent sur le marché de Singapour sont passibles de droits.

4.4. Moins d'une ligne tarifaire sur trois entre en franchise de droits sous le régime de préférences en faveur des PMA du Taipei chinois. Toutefois, plus de 90% des importations des PMA entrent sur ce marché en franchise de droits, ce qui se traduit par un droit global pondéré en fonction des échanges de 1,0%; la part des importations de produits agricoles en franchise de droits est toutefois nettement plus faible et se traduit par une moyenne pondérée en fonction des échanges plus élevée (6,5%).

4.5. En 2017, c'est vers l'UE que les PMA ont exporté le plus grand nombre de produits (en termes de lignes tarifaires nationales). Leur panier d'exportations est également relativement diversifié à destination du Canada, de la Thaïlande et des États-Unis. En dollars EU, quelque 60% des exportations des PMA étaient passibles de droits au titre du schéma de préférences généralisées des États-Unis en faveur des PMA, avec un droit moyen pondéré par les échanges de plus de 10%. Toutefois, les PMA admissibles bénéficient d'un accès important en franchise de droits au marché des États-Unis au titre de la Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique (AGOA) et de l'Initiative concernant le Bassin des Caraïbes.

**Tableau 4: Accès en franchise de droits accordés par certains Membres au titre des régimes de préférences en faveur des PMA, 2017**

Marché	Secteur	Régime tarifaire appliqué aux PMA					Importations en provenance des PMA figurant sur la liste de l'ONU <sup>b</sup> (millions de \$EU et %)		
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires faisant l'objet d'importations en provenance des PMA <sup>a</sup>			TOTAL	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>c</sup>
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits en régime NPF	Passibles de droits en régime PMA			
Arménie <sup>d</sup>	<b>Total</b>	<b>6 438</b>	<b>43,9</b>	<b>351</b>	<b>330</b>	<b>296</b>	<b>21,3</b>	<b>51,0</b>	<b>0,6</b>
	Produits agricoles	731	71,1	29	23	2	10,6	99,0	0,2
	Produits non agricoles	5 707	36,2	322	307	294	10,8	4,0	5,9
Australie	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 068</b>	<b>677</b>	<b>0</b>	<b>959,6</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	0	100,0	163	52	0	42,1	100,0	0,0
	Produits non agricoles	0	100,0	905	625	0	917,4	100,0	0,0
Canada	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>98,6</b>	<b>2 224</b>	<b>945</b>	<b>0</b>	<b>2 824,7</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	105	92,7	366	122	0	100,4	100,0	0,0
	Produits non agricoles	0	100,0	1 858	823	0	2 724,2	100,0	0,0
Chili <sup>d</sup>	<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>99,5</b>	<b>576</b>	<b>576</b>	<b>0</b>	<b>109,8</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	41	97,1	12	12	0	1,0	100,0	0,0
	Produits non agricoles	0	100,0	564	564	0	108,8	100,0	0,0
Chine <sup>e</sup>	<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>96,6</b>	<b>1 634</b>	<b>1 438</b>	<b>181</b>	<b>42 295,7</b>	<b>97,2</b>	<b>0,8</b>
	Produits agricoles	76	93,5	158	148	31	1 638,8	64,4	14,5
	Produits non agricoles	217	97,1	1 476	1 290	150	40 657,0	98,5	0,2
États-Unis	<b>Total</b>	<b>1 951</b>	<b>82,4</b>	<b>2 160</b>	<b>1 417</b>	<b>641</b>	<b>15 738,6</b>	<b>38,8</b>	<b>10,5</b>
	Produits agricoles	272	85,8	288	187	3	1 006,1	98,5	0,1
	Produits non agricoles	1 679	81,7	1 872	1 230	638	14 732,4	34,8	11,2

Marché	Secteur	Régime tarifaire appliqué aux PMA					Importations en provenance des PMA figurant sur la liste de l'ONU <sup>b</sup> (millions de \$EU et %)		
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires faisant l'objet d'importations en provenance des PMA <sup>a</sup>			TOTAL	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>c</sup>
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits en régime NPF	Passibles de droits en régime PMA			
Fédération de Russie <sup>d</sup>	<b>Total</b>	<b>7 307</b>	<b>37,1</b>	-	-	-	-	-	-
	Produits agricoles	1 034	61,5	-	-	-	-	-	-
	Produits non agricoles	6 273	29,7	-	-	-	-	-	-
Hong Kong, Chine	<b>Total</b>			-	-	-	<b>1 336,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles			-	-	-	39,5	100,0	0,0
	Produits non agricoles			-	-	-	1 296,5	100,0	0,0
Inde <sup>d</sup>	<b>Total</b>	<b>676</b>	<b>94,1</b>	<b>1 612</b>	<b>1 556</b>	<b>190</b>	<b>10 449,9</b>	<b>94,9</b>	<b>1,6</b>
	Produits agricoles	344	77,0	295	277	88	3 343,3	91,2	4,7
	Produits non agricoles	332	96,7	1 317	1 279	102	7 106,6	96,7	0,1
Islande	<b>Total</b>	<b>736</b>	<b>91,8</b>	-	-	-	-	-	-
	Produits agricoles	736	63,2	-	-	-	-	-	-
	Produits non agricoles	0	100,0	-	-	-	-	-	-
Japon	<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>97,8</b>	<b>1 178</b>	<b>790</b>	<b>24</b>	<b>5 039,8</b>	<b>98,3</b>	<b>0,1</b>
	Produits agricoles	69	96,4	177	116	2	420,2	100,0	0,0
	Produits non agricoles	136	98,2	1 001	674	22	4 619,6	98,1	0,2
Kazakhstan	<b>Total</b>	<b>7 698</b>	<b>36,8</b>	<b>619</b>	<b>559</b>	<b>496</b>	<b>63,7</b>	<b>23,7</b>	<b>1,0</b>
	Produits agricoles	1 029	61,9	42	34	1	7,3	100,0	0,0
	Produits non agricoles	6 669	29,6	577	525	495	56,4	13,8	1,7
Macao, Chine	<b>Total</b>	-	-	-	-	-	<b>12,7</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	-	-	-	-	-	2,3	100,0	0,0
	Produits non agricoles	-	-	-	-	-	10,4	100,0	0,0
Maroc	<b>Total</b>	<b>18 030</b>	<b>1,3</b>	<b>437</b>	<b>437</b>	<b>402</b>	<b>161,6</b>	<b>34,0</b>	<b>8,7</b>
	Produits agricoles	2 424	5,9	80	80	53	68,9	68,5	1,3
	Produits non agricoles	15 606	0,6	357	357	349	92,7	8,3	14,1
Monténégro	<b>Total</b>	<b>679</b>	<b>92,9</b>	<b>452</b>	<b>401</b>	<b>13</b>	<b>11,2</b>	<b>98,7</b>	<b>0,1</b>
	Produits agricoles	211	89,9	28	20	2	0,0	84,5	0,1
	Produits non agricoles	468	93,7	424	381	11	11,2	98,7	0,1
Norvège	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 120</b>	<b>314</b>	<b>0</b>	<b>483,4</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	0	100,0	221	73	0	31,8	100,0	0,0
	Produits non agricoles	0	100,0	899	241	0	451,5	100,0	0,0
Nouvelle-Zélande	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 058</b>	<b>701</b>	<b>0</b>	<b>133,4</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	0	100,0	134	59	0	15,7	100,0	0,0
	Produits non agricoles	0	100,0	924	642	0	117,7	100,0	0,0

Marché	Secteur	Régime tarifaire appliqué aux PMA					Importations en provenance des PMA figurant sur la liste de l'ONU <sup>b</sup> (millions de \$EU et %)		
		Nombre de lignes tarifaires		Nombre de lignes tarifaires faisant l'objet d'importations en provenance des PMA <sup>a</sup>			TOTAL	En franchise de droits (%)	Droit appliqué pondéré <sup>c</sup>
		Passibles de droits	En franchise de droits (%)	Total	Passibles de droits en régime NPF	Passibles de droits en régime PMA			
Corée, République de	<b>Total</b>	<b>1 232</b>	<b>89,9</b>	<b>1 524</b>	<b>1 337</b>	<b>160</b>	<b>2 849,9</b>	<b>93,8</b>	<b>1,1</b>
	Produits agricoles	702	59,3	212	202	89	202,9	78,3	7,8
	Produits non agricoles	530	95,0	1 312	1 135	71	2 647,0	95,0	0,5
Singapour	<b>Total</b>	-	-	-	-	-	<b>1 059,2</b>	<b>99,9</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	-	-	-	-	-	173,0	99,6	0,0
	Produits non agricoles	-	-	-	-	-	886,2	100,0	0,0
Suisse	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 567</b>	<b>1 298</b>	<b>0</b>	<b>4 250,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	0	100,0	311	240	0	185,4	100,0	0,0
	Produits non agricoles	0	100,0	1 256	1 058	0	4 064,6	100,0	0,0
Tadjikistan <sup>d</sup>	Total	10 553	3,7	-	-	-	-	-	-
	Produits agricoles	2 455	0,4	-	-	-	-	-	-
	Produits non agricoles	8 098	4,7	-	-	-	-	-	-
Taipei chinois	<b>Total</b>	<b>6 316</b>	<b>30,8</b>	<b>890</b>	<b>675</b>	<b>617</b>	<b>2 073,4</b>	<b>91,1</b>	<b>1,0</b>
	Produits agricoles	1 151	23,2	112	81	78	76,1	50,1	6,5
	Produits non agricoles	5 165	32,3	778	594	539	1 997,3	92,7	0,8
Thaïlande	Total	3 135	71,0	2 456	1 855	720	6 622,8	93,6	1,0
	Produits agricoles	333	75,7	224	193	55	696,2	88,6	1,5
	Produits non agricoles	2 802	70,3	2 232	1 662	665	5 926,6	94,2	0,9
Turquie <sup>d</sup>	Total	3 223	80,5	-	-	-	-	-	-
	Produits agricoles	2 249	19,8	-	-	-	-	-	-
	Produits non agricoles	974	92,9	-	-	-	-	-	-
Union européenne	<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>99,8</b>	<b>6 118</b>	<b>4 590</b>	<b>7</b>	<b>39 701,6</b>	<b>100</b>	<b>0,0</b>
	Produits agricoles	0	100	1 005	770	0	3 905,5	100	0,0
	Produits non agricoles	18	99,8	5 113	3 820	7	35 796,1	100	0,0

a Les bénéficiaires sont les pays admissibles au bénéfice du régime national applicable aux PMA; certains PMA figurant sur la liste de l'ONU peuvent être exclus.

b Les 47 PMA figurant sur la liste de l'ONU en 2017. Pour calculer la part des importations en franchise de droits et le droit appliqué pondéré par les échanges, on suppose que les régimes PMA sont entièrement utilisés.

c À l'exclusion des droits non *ad valorem*.

d 2016.

e La Chine a soumis des données sur les préférences pour trois groupes différents: i) 35 PMA; ii) Bénin, Myanmar et Timor-Leste; et iii) Bangladesh. Les données relatives au nombre de lignes tarifaires relevant du régime de préférences en faveur des PMA se rapportent au groupe des 35 bénéficiaires. Les informations sur les importations des PMA partent de l'hypothèse que tous les bénéficiaires utilisaient pleinement les préférences accordées.

Source: Base de données intégrée (BDI) de l'OMC.

## 4.2 Utilisation de l'accès préférentiel aux marchés accordé aux PMA

4.6. La présente section examine la mesure dans laquelle les exportations des PMA sont admises sur les marchés en franchise de droits et dans laquelle les PMA font usage des préférences qui leur sont accordées. Le graphique 22 décompose les exportations des PMA en quatre catégories de droits pour les pays Membres importateurs donneurs de préférences qui ont communiqué des données sur

les importations au Secrétariat de l'OMC.<sup>7</sup> Dans la première catégorie, on trouve la part des importations en provenance des PMA qui entrent sur le marché en franchise de droits. La deuxième catégorie correspond à la part des importations en provenance des PMA qui font usage d'un programme d'importation préférentiel, qu'il s'agisse de mécanismes spécifiques en faveur des PMA ou d'autres arrangements commerciaux préférentiels mis à la disposition des exportateurs de ces pays. Ces deux catégories prises ensemble peuvent être dénommées "ratio de couverture", la part des importations qui ne sont passibles d'aucun droit – ou sont passibles de taux de droits réduits. La troisième catégorie recouvre les importations qui sont admissibles au bénéfice du traitement préférentiel mais n'utilisent pas les préférences accordées. Ces produits sont donc assujettis aux droits NPF. Enfin, certains Membres excluent certains produits de l'accès aux marchés FDSC: la part correspondante des importations est présentée dans la quatrième catégorie sur le graphique.

4.7. La plus grande part des exportations des PMA est admise en franchise de droits sur la plupart des marchés des pays développés. Par exemple, les statistiques sur les importations de l'Australie montrent que, pendant l'année 2018, 89% des importations en provenance des PMA sont entrées sur le marché australien en franchise de droits, c'est-à-dire que 14% sont entrées en franchise de droits NPF et 75% sont entrées en franchise de droits dans le cadre d'un arrangement commercial préférentiel. Les données montrent aussi que, pour 11% des importations, des droits NPF ont été versés bien que la franchise de droits préférentielle ait été accordée. Les données sur les importations en provenance du Japon offrent un tableau analogue: 30% des importations en provenance des PMA sont entrées en franchise de droits NPF, 63% ont bénéficié d'arrangements tarifaires préférentiels pour les PMA, et 5% environ étaient admissibles au traitement préférentiel mais ne se l'ont pas vu accorder. Les données montrent aussi que près de 2% des importations des PMA ont été assujetties à des droits NPF. Les données relatives à la Suisse montrent qu'un fort pourcentage des importations en provenance des PMA entre en franchise de droits NPF, soit 80%, et une part additionnelle de 7% des importations bénéficient d'un accès préférentiel au marché. Environ 13% des produits des PMA exportés en Suisse ne sont pas en mesure d'utiliser les préférences accordées.

4.8. L'utilisation de l'accès préférentiel aux marchés par les PMA est semblable pour d'autres marchés développés, y compris le Canada, les États-Unis, la Norvège, la Suisse et l'Union européenne: la part des importations admissibles au traitement préférentiel mais effectuées en régime de droits NPF avoisine les 5-15%. Dans le cas des États-Unis, la part relativement plus élevée des importations passibles de droits NPF en provenance des PMA montre qu'un volume important des importations porte sur des produits qui ne sont pas visés par le schéma SGP en faveur des PMA du pays. Dans le cas de l'AGOA, plus de 90% des importations des PMA bénéficiaires entrent aux États-Unis en franchise de droits.

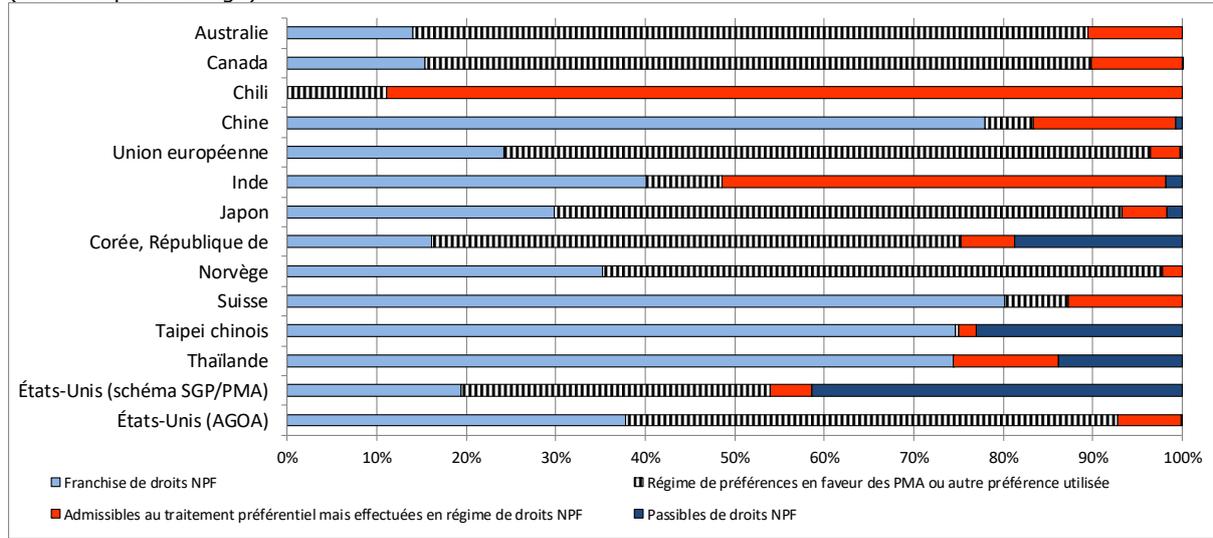
4.9. Les données fournies par les pays en développement Membres présentent un tableau plus diversifié. Pour l'essentiel, les importations en provenance de PMA sont entrées au Taipei chinois en franchise de droits NPF. Le Chili et l'Inde font état d'une forte proportion d'importations admissibles au traitement tarifaire préférentiel mais pour lesquelles les exportateurs du groupe des PMA n'ont pas utilisé ces préférences. Les données montrent aussi par exemple que 19% environ des importations de la Corée en provenance de PMA, non admissibles au bénéfice des préférences, étaient assujetties aux droits NPF.

---

<sup>7</sup> L'analyse se fonde sur les données concernant les importations communiquées au Secrétariat de l'OMC par le biais du Mécanisme pour la transparence des ACPr (WT/L/806). Pour plus de renseignements sur la mesure de l'utilisation des droits préférentiels et sur la limitation des données, veuillez consulter les Profils commerciaux de l'OMC 2018, pages 211 à 221 ([https://www.wto.org/english/res\\_e/publications\\_e/world\\_tariff\\_profiles18\\_e.htm](https://www.wto.org/english/res_e/publications_e/world_tariff_profiles18_e.htm)).

**Graphique 22: Importations des pays les moins avancés par catégories de droits, 2018 (ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles)<sup>8</sup>**

(Parts en pourcentage)



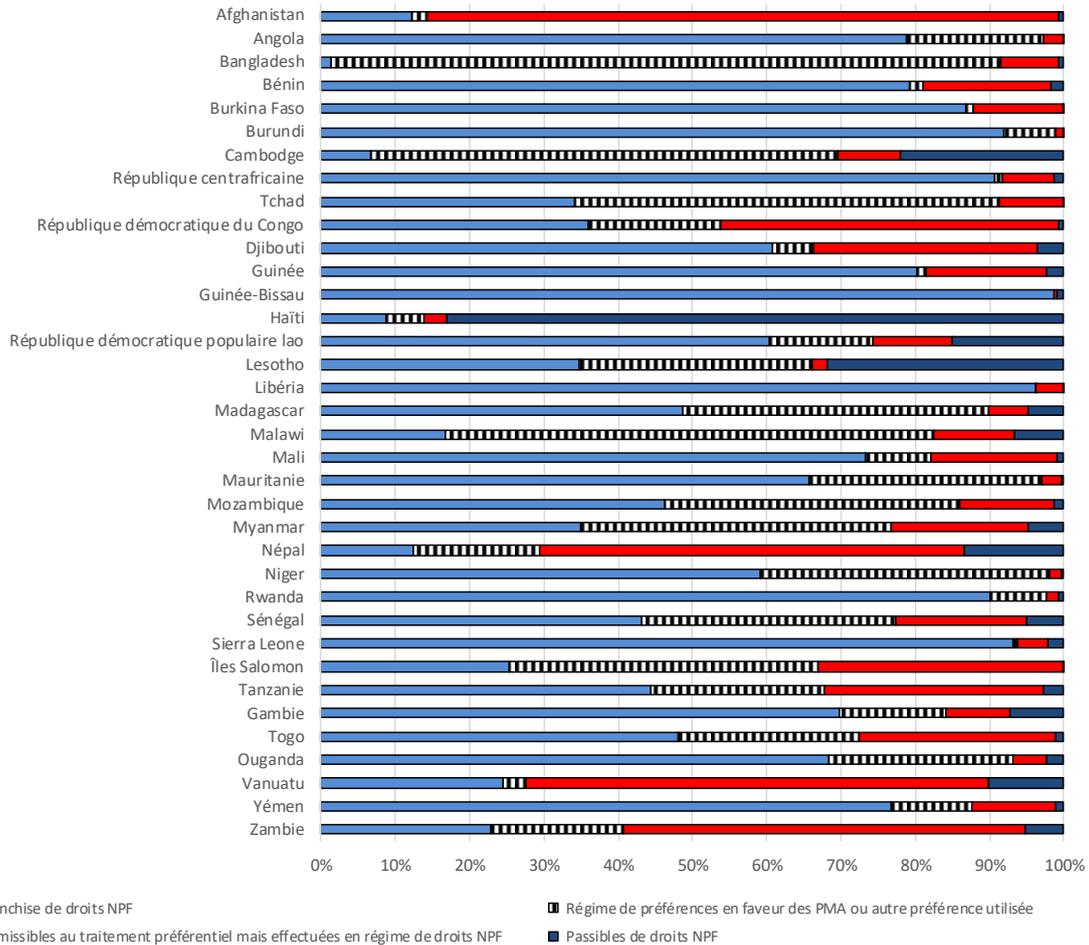
Source: Base de données intégrée de l'OMC (BDI), septembre 2019.

Note: Si le tableau 4 part de l'hypothèse d'une pleine utilisation des préférences, le graphique 22 fait la distinction entre les importations qui se prévalent de préférences et celles qui ne le font pas.

4.10. Le graphique 23 décompose les exportations des PMA en quatre catégories de droits pour chaque PMA Membre de l'OMC en se fondant sur des données relatives aux importations de pays Membres donneurs de préférences. Il montre qu'il existe des différences importantes d'un PMA à l'autre pour ce qui est du type de droits appliqués aux exportations de ces pays lorsqu'ils entrent sur les marchés de pays donneurs de préférences. Pour un certain nombre de PMA, en particulier ceux exportant des produits primaires, un fort pourcentage des exportations entrent en franchise de droits NPF dans les pays Membres donneurs de préférences. D'autres font bon usage des préférences en faveur des PMA ou d'autres régimes de préférences. Pour un petit nombre d'entre eux, la part des exportations qui n'utilisent pas les préférences disponibles est relativement élevée.

<sup>8</sup> Les données pour le Canada et le Taipei chinois se rapportent à l'année 2018, celles pour l'Australie, les États-Unis, le Japon, la Norvège, la République de Corée, la Suisse et l'Union européenne à l'année 2017, les données pour le Chili et la Thaïlande à l'année 2016 et les données pour l'Inde à l'année 2015.

**Graphique 23: Exportations des PMA à destination des pays Membres donneurs de préférences par catégories de droits, 2018 (ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles)**



Source: Base de données intégrée de l'OMC, septembre 2019.

4.11. Le tableau 5 présente les ratios de couverture pour les exportations des PMA portant sur 22 catégories de produits<sup>9</sup> et pour les Membres donneurs de préférences. Les parts en pourcentage désignent la proportion des importations d'un produit particulier qui entrent soit en franchise de droits NPF soit reçoivent un traitement tarifaire préférentiel. Les parts vont de 0% à 100%. L'écart numérique pour atteindre 100% représente donc la part des importations qui versent des droits NPF. Les cases vides se rapportent aux groupes de produits pour lesquels aucun commerce n'a été enregistré.

4.12. Les parts indiquées laissent entendre que l'accès aux marchés en franchise de droits ou préférentiel pour les PMA est souvent très important parmi les Membres qui octroient des préférences et les groupes de produits. Par exemple, 97,2% des "produits d'origine animale" exportés par les PMA au Japon sont soit admis en franchise de droits NPF soit font usage d'un ou de plusieurs régimes tarifaires préférentiels. Dans le même temps, les résultats montrent que, pour certains produits, les exportations des PMA ne bénéficient pas tant que cela de l'accès aux marchés en franchise de droits: soit parce que les produits sont exclus des arrangements commerciaux préférentiels soit parce que

<sup>9</sup> Pour de plus amples renseignements sur les catégories de produits et la concordance SH, voir les Profils commerciaux de l'OMC, pages 40 et 41: ([https://www.wto.org/english/res\\_e/publications\\_e/world\\_tariff\\_profiles19\\_e.htm](https://www.wto.org/english/res_e/publications_e/world_tariff_profiles19_e.htm)).

l'exportateur du groupe des PMA n'a pas pu respecter les conditions nécessaires, y compris les règles d'origine préférentielles, pour obtenir le traitement tarifaire préférentiel.<sup>10</sup>

**Tableau 5: Importations de produits des PMA bénéficiant de la franchise de droits NPF ou du traitement tarifaire préférentiel, en pourcentage des importations totales de produits des PMA, 2018 (ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles)<sup>11</sup>**

(Parts en pourcentage)

Désignation des produits	Australie	Canada	Chili	Chine	Union européenne	Inde	Japon	Corée, Rép. de	Norvège	Suisse	Taipei chinois	Thaïlande	États-Unis (AGOA)	États-Unis (SGP/PMA)
Produits d'origine animale	0	100	0	13,7	91,5	0,8	97,2	42,1	-	100	-	0	100	100
Produits laitiers	100	-	0	0	0	-	99,7	-	100	-	-	0,3	-	36,6
Fruits, légumes, plantes	98,8	95,6	0	68,4	96,5	32,8	99,7	5,8	100	50,3	6,6	0,2	96,2	96,1
Café, thé	99,2	100	0	83,7	99,9	0	97,9	88,2	100	98,3	95,7	0	99,9	100
Céréales et préparations	97,5	96,1	0,6	32,1	97,7	2,4	70,5	4,7	100	83,2	10,3	0	91,6	81,5
Oléagineux, graisses et huiles	100	97,8	0	95,1	98,8	50,9	99,9	4,5	100	98,5	4	0	97,1	99,9
Sucres et confiseries	99,2	42,4	0,2	0,2	11,2	0	80,3	93,3	100	97,8	-	0	6,4	92
Boissons et tabacs	98,2	86,6	0	0,4	97,1	0	100	92,9	94,6	99,7	0,7	0	95,7	97,6
Coton	-	100	0	0,3	100	100	100	-	100	100	100	100	-	-
Autres produits agricoles	100	99,6	0	13,6	98	60,4	99,3	28,4	100	75,6	80,2	13,3	98,9	99,8
Poissons et produits de la pêche	100	99,7	0	77,1	97	10,2	65,3	14,6	36,1	99,8	32,5	78	65	99,6
Minéraux et métaux	95,8	98,7	0,3	36,6	99,5	20,1	99,8	93,6	100	97,4	99,7	82,8	99,3	98,4
Pétrole	100	22,2	0	100	100	99,7	99,8	-	-	-	100	100	85,8	90,5
Produits chimiques	70,4	89,5	1,2	82,2	83	0,1	94,5	98,2	100	58,1	3,3	37,2	98,2	69,1
Bois, papier, etc.	78,4	94,7	0	99,9	91,8	39,1	99,2	94,2	100	70,1	99,7	63,6	98,9	53,2
Textiles	86,2	82,5	3,4	67,1	92,4	0	84	90,6	100	40,2	6,3	3,1	37,8	68
Vêtements	91,7	89,9	14,1	19,4	96,7	0,3	96,4	91,5	100	35,5	0	0	97,7	0,6
Cuirs, chaussures, etc.	38,9	83,9	5,8	69,7	97,3	2	80,4	93,3	100	20,2	25,5	0,1	98,7	20,1
Machines non électriques	32,9	99,7	0	2,1	21,2	1,7	100	34,8	100	35,9	91,1	50,3	98,5	87,4
Machines électriques	97,6	93,6	52,1	22,2	72,8	9,5	100	94,5	100	62,7	54,4	70,1	84	87,9
Matériel de transport	72,7	90	0	0	92,6	3,4	100	83,2	100	26,4	48,9	12,2	98,2	84,1
Articles manufacturés, n.d.a.	78,8	79,3	6,2	14,9	81,5	0,2	97	67,7	100	62,1	18,1	98	95,7	91,9

Source: Base de données intégrée (BDI) de l'OMC, septembre 2019

### 4.3 Initiatives récentes visant à améliorer l'accès aux marchés pour les PMA

4.13. Concernant l'accès aux marchés pour les marchandises, le tableau 6 de l'annexe dresse une liste non exhaustive des principaux régimes non réciproques d'accès préférentiel aux marchés adoptés par des Membres en faveur des PMA. Les renseignements qu'il contient, actualisés par rapport à l'année précédente, proviennent des notifications et des déclarations faites à l'OMC par les

<sup>10</sup> Des discussions sur les taux d'utilisation et leurs liens avec les prescriptions en matière de règles d'origine sont en cours au Comité des règles d'origine. Par exemple, à la réunion des 15 et 16 mai 2019, les Membres ont examiné une Note du Secrétariat (G/RO/W/185) sur l'utilisation des préférences pour les produits agricoles.

<sup>11</sup> Les données pour le Canada et le Taipei chinois se rapportent à l'année 2018, celles pour l'Australie, les États-Unis, le Japon, la Norvège, la République de Corée, la Suisse et l'Union européenne à l'année 2017, pour le Chili et la Thaïlande à l'année 2016 et pour l'Inde à l'année 2015.

Membres ainsi que des communications à la Base de données intégrées de l'OMC.<sup>12</sup> Ce tableau ne couvre pas les accords/initiatives régionaux ou bilatéraux au titre desquels les PMA bénéficient également de préférences.

4.14. Depuis le dernier rapport, une notification nouvelle a été reçue. En juin 2019, la Fédération de Russie a présenté une notification (WT/COMTD/PTA1/N/1) sur son système généralisé de préférences (SGP), y compris son sous-programme SGP pour les PMA, qu'elle met en œuvre dans le cadre de l'Union économique eurasiatique depuis le 10 octobre 2016. La portée du régime de franchise de droits offert par ce pays aux PMA est de 61,4% sous ce régime, contre 37,1% sous le régime précédent.<sup>13</sup>

4.15. Comme cela a été signalé dans le passé, la plupart des Membres développés accordent un accès FDSC complet ou quasi complet. Des pays en développement Membres, à savoir le Chili, la Chine, l'Inde, la République de Corée, le Taipei chinois et la Thaïlande, ont notifié les régimes FDSC qu'ils ont mis en place en faveur des PMA. La plupart de ces pays accordent un degré élevé d'accès aux marchés FDSC pour les produits des PMA, cet accès étant complet ou en voie de l'être pour plusieurs d'entre eux. L'examen de l'accès aux marchés FDSC reste inscrit à titre permanent à l'ordre du jour du Comité du commerce et du développement.

4.16. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la Décision sur les règles d'origine préférentielles pour les PMA, adoptée à Nairobi (WT/L/917/Add.1). Depuis le dernier rapport, six pays Membres donneurs de préférences (Fédération de Russie, Kazakhstan, Monténégro, République kirghize, Tadjikistan et Turquie) ont communiqué des renseignements sur leurs règles d'origine au moyen du nouveau modèle de notification (G/RO/84). Cela porte à vingt (20) le nombre de notifications, deux pays Membres donneurs de préférences seulement n'ayant pas encore notifié leurs prescriptions en matière d'origine préférentielle pour les PMA.<sup>14</sup>

4.17. Le tableau 6 donne la liste des Membres qui ont présenté des notifications concernant le traitement préférentiel qu'ils accordent aux services et fournisseurs de services des PMA au titre de la dérogation concernant les services pour les PMA.<sup>15</sup> Depuis le dernier rapport, le nombre de notifications est resté le même, à savoir vingt-quatre (24) à la fin de septembre 2019. Des discussions concernant la mise en œuvre de la dérogation concernant les services pour les PMA se tiennent au Conseil du commerce des services (CCS) où la mise en œuvre effective de la dérogation reste un point inscrit en permanence à l'ordre du jour. La CCS tiendra une session spécifique les 29 et 30 octobre 2019 pour examiner la mise en œuvre des préférences notifiées.<sup>16</sup>

**Tableau 6: Notifications présentées au titre de la dérogation concernant les services pour les PMA**

Membre notifiant	Date de notification	Références
Afrique du Sud	2 décembre 2015	S/C/N/853
Australie	29 mai 2015	S/C/N/805
Brésil	4 novembre 2015	S/C/N/839
Canada	14 décembre 2015	S/C/N/792/Rev.1
Chili	8 octobre 2015	S/C/N/834
Chine	22 juillet 2015	S/C/N/809
Corée, Rép. de	10 juillet 2015	S/C/N/808
États-Unis	3 septembre 2015	S/C/N/825
Hong Kong, Chine	24 juillet 2015	S/C/N/810
Inde	29 septembre 2015	S/C/N/833
Islande	9 octobre 2015	S/C/N/835

<sup>12</sup> L'Arménie, le Kazakhstan, le Monténégro, la République kirghize, le Tadjikistan et la Turquie ont fourni des données à la BDI de l'OMC mais n'ont pas encore présenté de notification au titre du Mécanisme pour la transparence des ACPr (WT/L/806).

<sup>13</sup> Des renseignements sur le schéma SGP précédent figurent dans le rapport de l'an dernier (Note du Secrétariat WT/COMTD/LDC/W/66).

<sup>14</sup> Les notifications sont présentées dans la série de documents G/RO/LDC/N/\*. L'Arménie et l'Islande n'ont pas encore notifié leurs prescriptions en matière d'origine préférentielle pour les PMA.

<sup>15</sup> Voir la Décision sur la dérogation concernant les services de 2011 (WT/L/847) et les décisions prises ultérieurement à la Conférence ministérielle de Bali (WT/L/918) et à la Conférence ministérielle de Nairobi (WT/L/982) en 2013 et 2015, respectivement.

<sup>16</sup> Le CCS est convenu de la date et des modalités de la session spécifique à sa réunion de juin 2019 (S/C/M/139).

Membre notifiant	Date de notification	Références
Japon	31 juillet 2015	S/C/N/820
Liechtenstein	30 novembre 15	S/C/N/841
Mexique	20 août 2015	S/C/N/821
Norvège	25 juin 2015	S/C/N/806
Nouvelle-Zélande	28 juillet 2015	S/C/N/813
Panama	4 mai 2017	S/C/N/890
Singapour	24 juillet 2015	S/C/N/812
Suisse	30 juillet 2015	S/C/N/819
Taipei chinois	24 juillet 2015	S/C/N/811
Thaïlande	17 février 2016	S/C/N/860
Turquie	14 juin 2016	S/C/N/824/Rev.1
Union européenne	16 novembre 2015	S/C/N/840
Uruguay	12 janvier 2016	S/C/N/857

Source: Secrétariat de l'OMC.

## ANNEXE

**Tableau 1 de l'annexe: Exportations et importations de marchandises des PMA par groupement de pays, 2018**

(Millions de dollars et pourcentage)

	Exportations					Importations				
	Valeur	Variation annuelle en %				Valeur	Variation annuelle en %			
	2018	2011-2018	2016	2017	2018	2018	2011-2018	2016	2017	2018
<b>PMA</b>	<b>192 814</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>17,0</b>	<b>12,7</b>	<b>273 227</b>	<b>4,3</b>	<b>-5,3</b>	<b>10,7</b>	<b>10,4</b>
<b>Exportateurs de produits agricoles</b>	<b>17 957</b>	<b>3,2</b>	<b>4,8</b>	<b>11,4</b>	<b>7,7</b>	<b>51 310</b>	<b>4,5</b>	<b>-4,3</b>	<b>5,7</b>	<b>3,1</b>
Afghanistan	875	12,8	4,4	30,8	12,2	7 407	1,8	-15,4	16,0	-2,3
Bénin	2 249	6,9	5,5	11,6	13,6	3 808	8,7	12,2	23,8	7,1
Burkina Faso	3 231	4,3	15,3	14,6	12,4	4 347	8,8	8,6	16,4	11,6
Burundi	161	3,8	3,2	38,0	-6,5	811	1,1	-14,8	22,6	7,3
Comores	52	10,5	80,8	29,1	31,6	301	1,2	2,7	14,7	19,5
Éthiopie	2 803	-0,4	-4,3	8,4	-11,4	15 195	7,9	-1,7	-3,8	-5,1
Gambie	153	7,0	4,3	12,6	44,3	553	7,2	-4,3	42,8	0,7
Guinée-Bissau	348	5,3	15,7	12,6	5,8	326	4,5	11,2	21,6	16,4
Îles Salomon	620	5,8	9,2	14,3	24,1	585	3,2	-2,6	26,0	2,3
Kiribati	11	3,6	5,0	28,4	-18,5	100	1,2	6,0	-6,3	-9,1
Libéria	490	4,2	-1,4	28,2	36,9	1 100	0,7	-22,8	-16,4	1,0
Malawi	1 013	-4,8	-5,4	-13,5	14,6	2 825	2,2	-4,4	15,3	10,9
Ouganda	3 088	5,2	9,5	16,9	6,4	6 574	2,2	-12,6	15,9	17,5
République centrafricaine	178	-0,9	34,0	22,2	26,9	419	4,4	16,6	-8,8	13,9
Rwanda	1 108	13,2	6,5	44,5	5,5	2 588	3,5	4,2	-4,7	9,4
Sao Tomé-et-Principe	15	4,9	20,6	14,3	-0,9	153	1,9	-1,8	5,5	4,1
Somalie	340	-5,9	0,0	-40,9	30,8	1 210	0,1	-1,8	13,9	-1,6
Timor-Leste	47	19,8	11,1	17,1	99,3	565	8,5	-5,4	1,4	1,9
Togo	1 105	-0,9	2,5	0,2	6,5	2 095	-0,6	-3,2	-13,5	7,1
Vanuatu	70	0,6	29,2	-6,9	49,8	350	2,0	15,0	-12,2	-5,5
<b>Exportateurs de combustibles<sup>a</sup></b>	<b>67 424</b>	<b>-5,7</b>	<b>-13,7</b>	<b>24,1</b>	<b>19,8</b>	<b>55 222</b>	<b>0,3</b>	<b>-17,7</b>	<b>12,5</b>	<b>2,1</b>
Angola	42 124	-6,5	-16,9	25,5	21,7	15 442	-3,8	-37,0	10,9	6,8
Bhoutan	620	-1,2	-4,5	9,2	8,3	1 020	-0,3	-5,5	2,6	-0,9
Myanmar	16 795	8,9	3,5	17,3	21,0	19 510	11,7	-7,0	22,6	1,3
Soudan	3 485	-14,2	-2,4	32,5	-15,0	7 850	-2,3	-12,6	9,9	-14,1
Tchad	1 900	-12,4	-18,2	-11,1	18,8	3 000	-1,4	-32,4	8,0	11,1
Yémen	2 500	-17,6	-75,0	200,0	66,7	8 400	-4,1	14,1	0,0	12,0

	Exportations					Importations				
	Valeur	Variation annuelle en %				Valeur	Variation annuelle en %			
	2018	2011-2018	2016	2017	2018	2018	2011-2018	2016	2017	2018
<b>Exportateurs de produits manufacturés</b>	<b>59 802</b>	<b>7,7</b>	<b>9,7</b>	<b>7,5</b>	<b>11,7</b>	<b>105 181</b>	<b>8,4</b>	<b>8,0</b>	<b>16,0</b>	<b>19,1</b>
Bangladesh	39 252	7,0	7,8	2,7	9,5	61 500	7,9	6,6	17,9	16,4
Cambodge	14 350	11,5	17,9	20,1	18,7	19 070	10,8	6,3	9,9	23,1
Haïti	1 078	5,0	18,2	-4,1	7,9	4 822	6,9	-7,1	13,3	24,4
Lesotho	1 230	0,7	4,7	16,3	19,7	2 294	-1,2	-7,8	13,2	8,8
Madagascar	3 052	9,8	10,0	26,4	7,1	4 031	4,8	6,1	23,8	9,8
Népal	840	-1,3	-3,4	6,7	13,2	13 465	12,9	34,3	15,8	30,2
<b>Exportateurs de minéraux non combustibles<sup>b</sup></b>	<b>43 946</b>	<b>3,4</b>	<b>2,6</b>	<b>24,7</b>	<b>6,2</b>	<b>52 869</b>	<b>2,3</b>	<b>-10,3</b>	<b>3,5</b>	<b>10,6</b>
Congo, Rép. dém. du	8 800	4,2	-6,9	46,3	11,4	5 200	-0,8	-23,8	2,1	6,1
Érythrée	573	4,2	-12,5	10,4	19,1	1 170	3,0	2,9	6,7	4,5
Guinée	4 085	16,1	35,5	90,3	-11,1	3 790	8,8	102,1	-21,3	8,8
Mali	2 943	3,1	4,0	2,9	1,2	4 920	5,6	6,6	5,8	14,8
Mauritanie	1 931	-4,9	0,9	23,0	12,1	2 578	0,6	-2,5	10,2	23,1
Mozambique	5 196	5,4	-2,5	42,0	10,0	6 786	1,0	-37,5	10,4	18,1
Niger	1 427	1,9	-5,1	16,9	18,3	2 391	1,3	-13,2	13,8	22,5
Rép. dém. pop. Lao	5 260	13,3	16,2	13,6	9,1	6 340	14,9	-5,3	4,9	12,5
Sierra Leone	826	13,1	17,3	6,5	29,2	1 429	-2,6	-30,2	21,8	9,9
Tanzanie	3 853	-2,9	5,2	-14,6	-12,3	8 803	-2,9	-13,8	0,0	-5,4
Zambie	9 052	0,1	-3,5	25,6	13,1	9 462	4,0	-8,2	9,5	18,5
<b>Exportateurs diversifiés et autres<sup>c</sup></b>	<b>3 686</b>	<b>4,9</b>	<b>1,2</b>	<b>12,7</b>	<b>17,7</b>	<b>8 644</b>	<b>4,3</b>	<b>-4,5</b>	<b>21,3</b>	<b>14,7</b>
Djibouti	168	8,9	4,0	2,4	18,3	804	6,7	-19,0	8,9	4,8
Sénégal	3 517	4,8	1,1	13,2	17,7	7 805	4,1	-2,1	22,8	16,0
Tuvalu	0	-6,2	8,5	-56,5	60,0	35	3,7	-24,0	42,9	-12,5
<b>Monde<sup>d</sup></b>	<b>18 919 024</b>	<b>0,8</b>	<b>-3,1</b>	<b>10,7</b>	<b>10,0</b>	<b>19 393 603</b>	<b>1,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>10,9</b>	<b>10,2</b>

a Y compris les exportateurs d'électricité (Bhoutan).

b Y compris les exportateurs d'or (normalement classés "n.d.a." dans la Classification type pour le commerce international de l'ONU) et de diamants (normalement inclus dans les produits manufacturés dans la Classification de l'ONU).

c Y compris les exportateurs qui ne sont pas clairement spécialisés dans l'exportation d'une catégorie spécifique de marchandises.

d Non compris les réexportations de Hong Kong, Chine; y compris le commerce intra-UE.

Source: Estimations de l'OMC et de la CNUCED.

**Tableau 2 de l'annexe: Prix d'exportation des produits primaires, 2011-2019 T1**

(Indices 2016 = 100)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018				2019
									T1	T2	T3	T4	
Produits alimentaires et boissons	126	120	120	119	100	100	103	102	105	106	99	98	101
Produits alimentaires	126	121	122	120	100	100	104	103	107	107	100	99	101
Céréales	183	187	170	141	115	100	101	115	111	119	116	114	99
Orge	212	244	205	135	103	100	104	107	108	113	100	106	101
Maïs	183	187	163	121	107	100	97	103	103	109	99	102	103
Avoine	180	176	187	190	127	100	128	130	130	120	126	145	97
Riz	142	149	134	110	98	100	103	104	107	110	98	100	100
Sorgho	172	180	171	125	129	100	104	108	117	111	102	103	105
Blé	196	193	186	170	130	100	101	130	119	132	139	130	95
Huiles végétales et farines protéiques	143	143	132	119	96	100	101	95	102	100	91	89	102
Huile de palme	168	147	119	116	88	100	101	87	99	94	83	74	109
Soja	134	148	143	126	96	100	99	94	102	101	86	89	103
Viande	114	110	113	134	110	100	110	107	111	114	103	99	104
Bœuf	103	105	103	126	113	100	107	103	108	106	101	98	109
Agneau	163	111	116	149	114	100	119	127	135	133	121	117	100
Porc	143	133	139	165	109	100	109	100	106	104	95	93	95
Volaille	78	85	93	99	103	100	113	118	115	139	112	105	108
Produits de la mer	92	75	106	113	94	100	106	109	110	119	104	103	105
Poisson	83	66	94	92	74	100	104	105	107	120	98	96	108
Crevettes	108	91	127	150	128	100	108	115	114	116	116	116	100
Sucre	144	116	96	94	75	100	89	70	76	68	63	73	99
Bananes	97	98	92	93	96	100	107	114	118	115	112	113	102
Arachides	96	94	129	119	108	100	108	114	117	120	116	102	92
Agrumes, jus d'orange	104	83	80	88	76	100	91	89	85	93	95	82	87
Légumes (tomates)	120	122	121	123	108	100	112	111	125	106	95	116	105
Boissons	131	107	93	111	103	100	95	87	90	92	83	85	98
Café	145	116	96	118	99	100	102	89	92	91	84	87	96
Fèves de cacao	103	83	84	106	108	100	70	79	76	89	78	75	103
Thé	120	121	92	83	118	100	126	104	116	104	98	97	98
Matières premières agricoles	161	128	122	113	100	100	105	107	110	110	106	102	102
Bois d'œuvre	110	107	107	108	102	100	98	104	106	105	102	101	101
Coton	209	120	122	112	95	100	113	123	122	128	126	117	95
Laine	133	120	109	99	91	100	118	149	142	151	158	147	104
Caoutchouc	293	206	170	119	95	100	122	95	104	100	88	85	118
Cuir et peaux	111	113	132	149	117	100	92	79	89	84	75	67	86
Engrais	190	199	153	148	133	100	97	112	108	105	116	119	91
Tous les métaux	171	155	141	125	100	100	112	116	121	120	112	112	106
Métaux précieux	132	137	116	104	94	100	102	102	107	105	98	99	107
Or	126	134	113	101	93	100	101	102	106	105	97	98	106
Palladium	120	105	118	131	113	100	142	168	169	160	156	189	124

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018				2019
									T1	T2	T3	T4	T1
Platine	174	157	151	140	107	100	96	89	99	92	82	83	100
Argent	205	182	139	112	92	100	100	92	98	97	88	85	107
Métaux communs	209	172	165	145	106	100	122	130	135	134	125	125	105
Cuivre	181	163	151	141	113	100	127	134	143	141	126	127	101
Aluminium	150	126	115	116	104	100	123	131	134	141	128	122	95
Minerai de fer	287	219	231	166	96	100	121	120	128	114	116	121	117
Étain	145	118	124	122	90	100	112	112	118	117	108	107	110
Nickel	239	183	157	176	124	100	108	137	138	151	138	119	108
Zinc	105	93	91	103	92	100	138	140	163	149	121	126	103
Plomb	129	111	115	112	96	100	124	120	135	128	112	105	104
Uranium	212	185	146	126	139	100	82	77	70	69	80	89	99
<b>Total des produits ci-dessus</b>	<b>148</b>	<b>136</b>	<b>129</b>	<b>122</b>	<b>101</b>	<b>100</b>	<b>107</b>	<b>108</b>	<b>112</b>	<b>112</b>	<b>105</b>	<b>105</b>	<b>103</b>
Énergie	225	223	217	203	120	100	124	158	147	157	167	152	89
Gaz naturel	204	210	213	215	140	100	116	147	146	134	151	157	74
Pétrole brut	231	235	228	208	118	100	124	157	145	162	169	150	94
Charbon	183	145	127	110	89	100	133	157	151	157	167	152	90
Propane	301	207	206	214	95	100	158	180	175	179	204	164	84
<b>Tous produits primaires</b>	<b>180</b>	<b>172</b>	<b>165</b>	<b>155</b>	<b>109</b>	<b>100</b>	<b>114</b>	<b>128</b>	<b>126</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>124</b>	<b>96</b>

Note: Depuis le premier trimestre de 2011, l'indice des prix du pétrole brut ne tient plus compte du West Texas Intermediate (WTI) de manière à mieux rendre compte des prix dans le commerce international. Le prix du WTI, qui représentait un tiers de l'indice initial des prix du pétrole brut du FMI, a largement décroché des marchés internationaux au début de 2011. Bien qu'il soit approprié pour l'évaluation des prix du pétrole au niveau mondial, le WTI, s'il était incorporé dans un indice des prix du pétrole brut, fausserait toutefois considérablement un indice destiné à mesurer les prix du pétrole dans le commerce international.

Source: Prix des produits du FMI.

**Tableau 3 de l'annexe: Importations en provenance des PMA par principal marché et groupe de produits, 2011-2018**

(Millions de dollars et pourcentage)

Régions* et principaux marchés	Tous les produits					Produits agricoles					Combustibles et produits des industries extractives					Produits manufacturés				
	Valeur		Part du total	Variation annuelle en %		Valeur		Part du total	Variation annuelle en %		Valeur		Part du total	Variation annuelle en %		Valeur		Part du total	Variation annuelle en %	
	2011	2018		2018	2018	2011-2018	2011		2018	2018	2018	2011-2018		2011	2018	2018	2018		2011-2018	2011
<b>Afrique</b>	<b>9 631</b>	<b>10 364</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1 772</b>	<b>2 558</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>5 810</b>	<b>5 526</b>	<b>53</b>	<b>11</b>	<b>-1</b>	<b>2 041</b>	<b>2261</b>	<b>22</b>	<b>-16</b>	<b>1</b>
Afrique du Sud	3 761	3 300	100	0	-2	259	255	8	-16	0	2 981	2 321	70	-1	-4	521	722	22	10	5
Zambie	1 429	1 749	100	-19	3	22	15	1	107	-5	1 140	1 454	83	24	4	266	278	16	-72	1
Mali (2017)	1 045	1 137	100	23	1	62	87	8	-4	6	739	763	67	38	1	244	286	25	4	3
Kenya (2010)	341	869	100	11	12	178	605	70	5	17	51	66	8	49	3	112	189	22	19	7
Égypte	664	835	100	54	3	205	375	45	84	9	438	373	45	31	-2	21	88	11	58	22
Côte d'Ivoire	437	667	100	6	6	338	430	64	22	4	36	171	26	-19	25	57	67	10	-2	2
Sénégal	75	314	100	557	23	3	37	12	70	45	34	142	45	1 160	23	38	135	43	818	20
Ghana	320	312	100	24	0	147	160	52	18	1	8	56	18	96	33	166	94	30	10	-8
Maroc	91	257	100	59	16	75	124	48	47	8	1	56	22	483	90	15	77	30	14	26
Nigéria	553	220	100	43	-12	181	137	62	22	-4	34	49	22	300	6	339	31	14	5	-29
Malawi (2017)	233	202	100	-27	-2	89	80	40	-56	-2	13	16	8	-4	3	130	105	52	37	-3
Tanzanie, République-Unie de	170	174	100	27	0	74	72	41	1	-1	45	20	11	48	-11	51	83	47	58	7
Soudan (2017)	241	168	100	...	-6	46	91	54	...	12	139	1	0	...	-58	56	77	46	...	6
Maurice	98	87	100	-27	-2	70	68	79	-27	0	18	0	0	109	-51	11	18	21	-24	8
Éthiopie	172	72	100	-30	-12	24	22	30	-31	-2	132	39	55	-34	-16	15	11	15	-2	-5
<b>Amériques</b>	<b>36 552</b>	<b>23 727</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>-6</b>	<b>955</b>	<b>1 603</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>23 305</b>	<b>4 457</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>-21</b>	<b>11 764</b>	<b>17 369</b>	<b>73</b>	<b>16</b>	<b>6</b>
<i>Amérique du Nord</i>	<i>34 139</i>	<i>22 045</i>	<i>100</i>	<i>12</i>	<i>-6</i>	<i>877</i>	<i>1 554</i>	<i>7</i>	<i>13</i>	<i>9</i>	<i>21 299</i>	<i>3 666</i>	<i>17</i>	<i>-2</i>	<i>-22</i>	<i>11 435</i>	<i>16 527</i>	<i>75</i>	<i>16</i>	<i>5</i>
États-Unis d'Amérique	28 763	18 275	100	12	-6	725	1 322	7	12	9	18 581	3 462	19	0	-21	9 376	13 217	72	16	5
Canada	4 919	3 037	100	7	-7	112	190	6	31	8	2 583	156	5	-36	-33	1 782	2 679	88	10	6
Mexique	456	734	100	30	7	40	43	6	-6	1	135	48	7	-8	-14	277	631	86	38	12
<i>Amérique du Sud et Amérique centrale</i>	<i>2 413</i>	<i>1 682</i>	<i>100</i>	<i>41</i>	<i>-5</i>	<i>78</i>	<i>49</i>	<i>3</i>	<i>22</i>	<i>-6</i>	<i>2 006</i>	<i>791</i>	<i>47</i>	<i>48</i>	<i>-12</i>	<i>329</i>	<i>842</i>	<i>50</i>	<i>36</i>	<i>14</i>
Brésil	759	713	100	12	-1	28	17	2	40	-7	544	424	59	-1	-4	186	272	38	38	6
Uruguay	7	387	100	2 235	77	1	2	0	57	5	1	363	94	15 194	125	5	22	6	70	25
Chili	738	188	100	25	-18	1	11	6	-4	41	706	0	0	-100	-	32	177	94	27	28
Colombie	31	129	100	44	23	6	9	7	117	4	0	3	2	5	39	25	118	91	41	25
Pérou	726	104	100	-34	-24	1	3	3	37	26	713	1	1	-99	-61	13	100	96	27	34
Argentine	44	87	100	10	10	6	1	1	-74	-22	0	0	0	-100	-29	37	85	99	65	13
Équateur	62	33	100	40	-9	17	4	13	1 290	-18	39	0	0	-91	-77	7	28	87	23	23
Costa Rica	11	23	100	7	11	1	0	0	-96	-37	3	0	0	-100	-100	7	23	100	11	18
El Salvador	20	15	100	-11	-4	13	1	10	-54	-27	0	0	0	-100	-	7	14	90	9	11
Guatemala	3	4	100	46	2	3	1	20	-4	-17	0	0	0	-97	-64	1	3	80	66	26

Régions* et principaux marchés	Tous les produits					Produits agricoles					Combustibles et produits des industries extractives					Produits manufacturés				
	Valeur		Part du total	Variation annuelle en %		Valeur		Part du total	Variation annuelle en %		Valeur		Part du total	Variation annuelle en %		Valeur		Part du total	Variation annuelle en %	
	2011	2018		2018	2018	2011-2018	2011		2018	2018	2018	2011-2018		2011	2018	2018	2018		2011-2018	2011
Venezuela, République bolivarienne du	11	0	100	-92	-54	1	0	0	-100	-100	0	0	0	-	-100	10	0	100	-91	-54
<b>Asie et Pacifique</b>	<b>88 291</b>	<b>93 873</b>	<b>100</b>		<b>1</b>	<b>9 591</b>	<b>11 643</b>	<b>12</b>		<b>3</b>	<b>72 676</b>	<b>64 366</b>	<b>69</b>		<b>-2</b>	<b>5 803</b>	<b>14 876</b>	<b>16</b>		<b>14</b>
Chine	51 001	54 562	100	25	1	3 061	4 563	8	16	6	46 503	45 717	84	28	0	1 438	2 831	5	11	10
Inde	12 063	14 105	100	2	2	2 698	2 838	20	-11	1	8 056	7 542	53	17	-1	1 272	2 271	16	-5	9
Thaïlande	6 498	8 012	100	20	3	652	1 019	13	-10	7	5 688	5 766	72	32	0	159	1 207	15	17	34
Japon	5 278	6 182	100	22	2	731	818	13	0	2	3 131	1 004	16	20	-15	1 363	4 329	70	28	18
Corée, Rép. de	2 751	3 089	100	8	2	230	373	12	0	7	2 018	1 542	50	7	-4	503	1 171	38	12	13
Indonésie	1 049	1 750	100	37	8	701	414	24	4	-7	275	1 154	66	62	23	72	182	10	7	14
Malaisie	700	1 083	100	23	6	495	326	30	-7	-6	159	370	34	76	13	43	383	35	21	37
Australie	457	1 078	100	9	13	49	74	7	10	6	15	76	7	6	26	326	927	86	9	16
Pakistan	585	942	100	33	7	367	555	59	17	6	192	347	37	87	9	25	40	4	-15	7
Singapour	1 064	927	100	-13	-2	243	168	18	-14	-5	588	246	27	9	-12	178	495	53	2	16
Taipei chinois	6 230	915	100	-56	-24	133	120	13	0	-1	6 005	591	65	-67	-28	91	202	22	18	12
Hong Kong, Chine	450	859	100	-6	10	148	256	30	26	8	25	3	0	-17	-24	276	596	69	-15	12
Philippines	93	210	100	-3	12	62	86	41	-8	5	19	7	3	-50	-14	9	118	56	7	44
Nouvelle-Zélande	71	159	100	19	12	20	34	21	54	7	2	1	1	280	-13	48	125	78	12	15
<b>Europe et CEI</b>	<b>43 721</b>	<b>63 827</b>	<b>100</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>6 638</b>	<b>6 812</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>14 654</b>	<b>9 030</b>	<b>14</b>	<b>46</b>	<b>-7</b>	<b>21 901</b>	<b>43 679</b>	<b>68</b>	<b>14</b>	<b>10</b>
UE-28	41 742	55 925	100	16	4	6 011	6 130	11	5	0	14 327	8 770	16	46	-7	20 879	40 828	73	14	10
Suisse	426	5 287	100	25	43	146	164	3	-10	2	0	0	0	-98	-28	278	1 014	19	20	20
Norvège	262	525	100	5	10	28	68	13	30	14	20	44	8	-2	12	214	412	78	2	10
CEI	1 290	2 090	100	2	7	454	450	22	-34	0	306	216	10	87	-5	530	1 424	68	14	15
Fédération de Russie	1 002	1 508	100	9	6	350	238	16	-24	-5	192	82	5	3 859	-11	460	1 188	79	12	15
Ukraine	209	323	100	17	6	57	79	24	10	5	109	122	38	11	2	43	123	38	31	16
Bélarus	46	159	100	-49	19	34	126	79	-56	21	0	0	0	257	-	12	33	21	36	15
Kazakhstan	31	77	100	21	14	12	6	8	-12	-8	4	12	15	238	15	15	59	76	11	22
Azerbaïdjan, Rép. du	1	18	100	26	47	1	1	6	-33	0	0	0	0	-	-	0	17	94	34	99
République kirghize	1	5	100	22	22	1	0	1	3	-35	0	0	0	-75	3	0	4	99	22	38

\* Les totaux régionaux sont calculés sur la base des renseignements disponibles et peuvent être différents des chiffres globaux du commerce.

... Non disponible.

- Sans objet.

Source: Base de données Comtrade de l'ONU et Trade Data Monitor.

**Tableau 4 de l'annexe: Les 50 principales exportations de produits des PMA en 2018**

(Millions de dollars et part en pourcentage)

Code du SH (4 chiffres)	Désignation des marchandises	Valeur (millions de \$)		Variation annuelle en %	Part dans les exportations totales des PMA (%)		Part des PMA dans les exportations mondiales (%)	
		2011	2018		2011- 2018	2011	2018	2011
2709	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	86 761	44 690	-9,0	44,4	23,7	5,3	3,8
6203	Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, etc. (autres que pour le bain), autres que ceux en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	4 961	7 679	6,4	2,5	4,1	12,0	18,5
6110	Chandails, pull-overs, sweatshirts, gilets (vestes) et articles similaires, y compris les sous-pulls, en bonneterie	6 032	7 575	3,3	3,1	4,0	11,2	13,7
6109	T-shirts, maillots de corps, débardeurs et vêtements similaires, en bonneterie	5 319	7 335	4,7	2,7	3,9	15,0	18,4
7403	Cuivre affiné et alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du n° 74.05), sous forme brute	6 881	6 166	-1,6	3,5	3,3	9,2	9,7
6204	Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes culottes, pantalons, etc. (autres que pour le bain), autres que ceux en bonneterie, pour femmes ou fillettes	3 066	5 997	10,1	1,6	3,2	5,7	11,0
2711	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	7 101	5 899	-2,6	3,6	3,1	1,7	1,8
7108	Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre	5 727	5 846	0,3	2,9	3,1	2,7	2,0
7402	Cuivre non affiné; anodes en cuivre pour affinage électrolytique	2 280	5 589	13,7	1,2	3,0	24,2	47,5
8105	Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt et ouvrages en cobalt, y compris les déchets et débris	658	3 840	28,6	0,3	2,0	23,2	47,8
6104	Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes culottes, pantalons, etc. (autres que pour le bain), en bonneterie, pour femmes ou fillettes	1 636	3 658	12,2	0,8	1,9	8,1	13,6
2606	Minerais d'aluminium et leurs concentrés	750	3 013	22,0	0,4	1,6	18,2	48,0
6205	Chemises et chemisettes, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	2 173	2 822	3,8	1,1	1,5	14,0	21,0
2603	Minerais de cuivre et leurs concentrés	2 035	2 201	1,1	1,0	1,2	3,9	3,5
2701	Houilles; briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille	131	2 125	48,9	0,1	1,1	0,1	1,4
7102	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis	1 839	2 019	1,3	0,9	1,1	1,2	1,7
2716	Énergie électrique	947	1 829	9,9	0,5	1,0	2,6	5,5
1207	Autres graines et fruits oléagineux, non dénommés ni compris ailleurs, même concassés	862	1 753	10,7	0,4	0,9	21,1	37,4

Code du SH (4 chiffres)	Désignation des marchandises	Valeur (millions de \$)		Variation annuelle en %	Part dans les exportations totales des PMA (%)		Part des PMA dans les exportations mondiales (%)	
		2011	2018		2011- 2018	2011	2018	2011
901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café	2 194	1 748	-3,2	1,1	0,9	6,1	5,7
6403	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel	911	1 643	8,8	0,5	0,9	1,7	3,1
6202	Manteaux, imperméables, capes, anoraks, blousons et articles similaires, autres que de bonneterie, pour femmes ou fillettes, non dénommés ni compris ailleurs	446	1 598	20,0	0,2	0,8	3,0	8,2
4403	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris	2 177	1 527	-4,9	1,1	0,8	11,7	7,9
6108	Combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	746	1 511	10,6	0,4	0,8	6,8	13,8
6201	Manteaux, imperméables, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, autres que de bonneterie, pour hommes ou garçonnets, non dénommés ni compris ailleurs	638	1 462	12,6	0,3	0,8	5,4	9,5
2401	Tabacs bruts ou non fabriqués (même battus ou traités de façon similaire); déchets de tabac	1 604	1 409	-1,8	0,8	0,7	12,7	13,0
6111	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, pour bébés	620	1 329	11,5	0,3	0,7	8,2	18,2
4202	Articles de voyage, mallettes de toilette, étuis pour jumelles, appareils photographiques, sacs à main, portefeuilles, écrins pour orfèvrerie et contenants similaires, de divers matériaux spécifiés	45	1 322	61,9	0,0	0,7	0,1	2,0
6105	Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	1 151	1 275	1,5	0,6	0,7	13,7	16,2
7601	Aluminium sous forme brute	1 651	1 204	-4,4	0,8	0,6	2,9	1,9
6103	Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	357	1 198	18,9	0,2	0,6	7,8	14,5
7103	Pierres gemmes, précieuses ou fines, (autres que les diamants), non enfilées, ni montées, etc.; pierres gemmes, précieuses ou fines (autres que les diamants), non assorties, enfilées pour la facilité du transport	949	1 180	3,2	0,5	0,6	17,9	13,8

Code du SH (4 chiffres)	Désignation des marchandises	Valeur (millions de \$)		Variation annuelle en %	Part dans les exportations totales des PMA (%)		Part des PMA dans les exportations mondiales (%)	
		2011	2018		2011- 2018	2011	2018	2011
303	Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons sans arêtes; foies, œufs et laitances de poissons, congelés	1 277	1 178	-1,1	0,7	0,6	5,4	5,1
905	Vanille	71	1 154	48,8	0,0	0,6	57,3	78,3
6206	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, autres que de bonneterie, pour femmes ou fillettes	552	1 091	10,2	0,3	0,6	4,1	7,2
2822	Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce	194	1 068	27,6	0,1	0,6	26,9	42,8
2601	Minerais de fer et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées	1 904	1 047	-8,2	1,0	0,6	1,0	0,9
713	Légumes à cosse secs, écosés	1 183	1 040	-1,8	0,6	0,6	13,9	13,3
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (autres que les huiles brutes) et produits en dérivant, non dénommées ni comprises ailleurs, contenant (en poids) 70% ou plus de ces huiles; déchets d'huiles	3 801	1 020	-17,1	1,9	0,5	0,4	0,2
801	Noix de coco, noix du Brésil et noix de cajou, fraîches ou sèches	896	996	1,5	0,5	0,5	15,8	12,6
6107	Slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	390	942	13,4	0,2	0,5	6,8	14,2
6404	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en matières textiles	225	927	22,4	0,1	0,5	1,3	2,2
306	Crustacés, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, etc.; fumés; non décortiqués, cuits à l'eau ou à la vapeur; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés, propres à l'alimentation humaine	958	904	-0,8	0,5	0,5	4,8	3,4
6210	Vêtements confectionnés en tissus de feutre ou de non tissés et vêtements confectionnés en tissus (autres que de bonneterie etc.) Caoutchoutés ou imprégnés, enduit, etc., avec des matières plastiques	302	881	16,5	0,2	0,5	3,5	9,7
2609	Minerais d'étain et leurs concentrés	162	872	27,2	0,1	0,5	27,6	66,6
2605	Minerais de cobalt et leurs concentrés	900	867	-0,5	0,5	0,5	81,7	93,3
1006	Riz	415	858	10,9	0,2	0,5	2,1	4,9
307	Mollusques, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure; fumés; farines, poudres et agglomérés, propres à l'alimentation humaine	478	819	8,0	0,2	0,4	4,2	6,2

Code du SH (4 chiffres)	Désignation des marchandises	Valeur (millions de \$)		Variation annuelle en %	Part dans les exportations totales des PMA (%)		Part des PMA dans les exportations mondiales (%)	
		2011	2018	2011- 2018	2011	2018	2011	2018
6402	Chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, non dénommées ni comprises ailleurs	195	667	19,2	0,1	0,4	0,7	2,4
6212	Soutiens-gorge, gaines, corsets, bretelles, jarretelles, jarretières et articles similaires et leurs parties, même en bonneterie	209	665	17,9	0,1	0,4	2,0	5,9
5201	Coton, non cardé ni peigné.	1 501	660	-11,1	0,8	0,4	6,2	6,0

Source: Base de données Comtrade de l'ONU (2011), Trade Data Monitor (2018) [données des importateurs sur la base des déclarants].

**Tableau 5 de l'annexe: Exportations et importations de services commerciaux des PMA, 2018**

(Millions de dollars et variation annuelle en pourcentage)

	Exportations					Importations				
	Valeur	Variation annuelle en %				Valeur	Variation annuelle en %			
	2018	2011-2018	2016	2017	2018	2018	2011-2018	2016	2017	2018
<b>PMA</b>	<b>39 770</b>	<b>7</b>	<b>-3</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>73 589</b>	<b>2</b>	<b>-8</b>	<b>6</b>	<b>9</b>
Afghanistan	482	-21	-48	-34	91	1 196	-3	-11	19	13
Angola	631	-2	-43	38	-36	9 769	-11	-27	6	-24
Bangladesh	2 981	11	20	13	32	10 437	11	3	19	16
Bénin	557	5	-7	2	72	734	6	-1	-12	27
Bhoutan	183	13	17	11	15	230	4	6	1	13
Burkina Faso	500	3	16	7	10	1 493	4	6	10	10
Burundi	17	-2	-9	-2	1	188	0	-12	14	-9
Cambodge	5 249	11	2	14	20	2 982	12	9	13	10
Comores	93	6	-3	9	15	109	0	3	9	19
Djibouti	209	5	-21	6	8	202	5	-15	8	5
Érythrée	331	5	-21	13	35	161	10	-4	12	16
Éthiopie	4 498	8	-6	19	38	6 695	11	7	-6	38
Gambie	169	3	-12	-1	24	138	9	13	-7	13
Guinée	94	4	-33	-1	80	766	5	41	7	1
Guinée-Bissau	29	-6	-41	58	-10	172	8	-38	89	12
Haïti	495	0	-15	-15	1	1 019	4	-3	2	3
Îles Salomon	150	5	16	17	11	183	0	12	3	-10
Kiribati	12	0	31	4	4	61	2	5	-15	0
Lesotho	30	-5	32	-46	-4	330	-5	-4	13	3
Libéria	25	-29	229	-29	17	212	-10	-30	11	-2
Madagascar	1 323	2	9	9	6	1 299	1	-8	12	19
Malawi	151	9	-1	19	16	336	6	-15	17	12
Mali	446	2	5	3	1	1 607	5	10	5	21
Mauritanie	164	-2	11	-41	23	746	0	-6	24	7
Mozambique	673	9	-39	49	2	4 138	9	4	-5	40
Myanmar	5 084	32	-1	1	35	3 873	20	4	15	35
Népal	1 780	13	0	30	29	2 275	17	5	28	43
Niger	232	20	-16	11	14	1 076	3	-17	21	11
Ouganda	1 562	0	-8	-17	14	2 528	0	-15	2	23
République centrafricaine	52	5	6	-15	15	218	1	-9	4	7
République démocratique du Congo	58	-22	-25	-30	-3	2 257	-2	-19	15	27
République démocratique populaire lao	915	8	-1	5	4	1 149	20	-5	11	1
Rwanda	798	12	1	27	9	931	8	3	-7	3
Sao Tomé-et-Principe	82	24	6	-13	14	61	12	-3	-2	3
Sénégal	1 251	3	2	7	11	1 639	4	1	13	12
Sierra Leone	151	-1	36	-46	4	357	-2	-49	-5	-15
Somalie	405	...	5	5	3	1 478	...	1	9	2
Soudan	1 486	26	-7	18	-15	1 063	-12	-9	-1	-20
Soudan du Sud	217	...	97	10	11	596	...	-40	-9	7
Tanzanie	3 749	8	6	7	-2	1 985	-1	-17	-10	2
Tchad	196	-6	-14	8	14	2 976	3	-7	-2	20
Timor-Leste	223	36	8	25	189	349	-10	18	-29	10
Togo	548	2	13	6	3	435	-1	7	7	2
Tuvalu	2	-5	0	-8	-8	14	-12	-19	5	7
Vanuatu	377	4	17	11	5	178	3	-16	4	15
Yémen	156	-24	-45	-56	14	1 325	-6	16	-18	12
Zambie	957	5	3	-2	11	1 626	6	-3	10	11
Pour mémoire:										
<b>Monde</b>	<b>5 769 671</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>5 485 181</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

... Non disponible.

Note: Les données incluent des estimations préliminaires pour 2018.

Source: Estimations OMC-CNUCED-ITC.

**Tableau 6 de l'annexe: Principaux régimes de préférences multilatéraux non réciproques en faveur des PMA mis en place par les Membres, 2019 ou dernière année pour laquelle des renseignements sont disponibles<sup>a</sup>**

Pays donneur de préférences	Description	Lignes tarifaires exemptées de droits (et principales exclusions) <sup>b</sup>	Références
Arménie (2016)	Admission en franchise de droits pour les PMA Entrée en vigueur: 6 avril 2016	43,9% (machines électriques, produits chimiques, produits sidérurgiques, boissons alcooliques)	BDI
Australie	Admission en franchise de droits et sans contingent pour les PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> juillet 2003	100%	WT/COMTD/N/18
Canada	SGP – Programme tarifaire en faveur des pays les moins avancés Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2000. Reconduit jusqu'au 31 décembre 2024.	98,5% (produits laitiers et autres produits d'origine animale, viande, préparations carnées, produits à base de céréales)	WT/COMTD/N/15 WT/COMTD/N/15/Add.1 WT/COMTD/N/15/Add.2 WT/COMTD/N/15/Add.3
Chili (2018)	Admission en franchise de droits et sans contingent pour les PMA Entrée en vigueur: 28 février 2014	99,5% (céréales, sucre, produits de la minoterie)	WT/COMTD/N/44 WT/COMTD/N/44/Add.1/Rev.1 WT/COMTD/PTA/2/1
Chine (2017)	Admission en franchise de droits pour les PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> juillet 2010	96,6% (produits chimiques, véhicules de transport, machines et appareils mécaniques, machines électriques, papier)	WT/COMTD/N/39 WT/COMTD/N/39/Add.1/Rev.1 WT/COMTD/N/39/Add.2
Corée, République de	Décret présidentiel sur le traitement tarifaire préférentiel en faveur des PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2000	89,9% (poissons et crustacés, combustibles minéraux, graines et fruits oléagineux, ouvrages en bois, légumes)	WT/COMTD/N/12/Rev.1 WT/COMTD/N/12/Rev.1/Add.1
États-Unis (2018)	SGP pour les pays les moins avancés bénéficiaires. La Loi de 2015 de reconduction des préférences (chapitre II) autorise le SGP jusqu'au 31 décembre 2020 et le rend rétroactif jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 2018.	82,2% (articles d'habillement et vêtements, coton, fibres, chaussures, produits laitiers et autres produits d'origine animale)	WT/COMTD/N/1/Add.4 WT/COMTD/N/1/Add.7 WT/COMTD/N/1/Add.8 WT/COMTD/N/1/Add.9
	Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique (AGOA) Entrée en vigueur: 18 mai 2000. Reconduit jusqu'au 30 septembre 2025 (Titre I)	96,5%	WT/COMTD/N/1/Add.3 WT/L/970 WT/L/1045

Pays donneur de préférences	Description	Lignes tarifaires exemptées de droits (et principales exclusions) <sup>b</sup>	Références
États-Unis (2018)	Loi sur le partenariat commercial avec le Bassin des Caraïbes (CBTPA) Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> octobre 2000. Reconduit jusqu'au 30 septembre 2025 (Titre III)	Franchise de droits pour la plupart des produits, y compris les textiles et les vêtements. La Loi sur l'amélioration des débouchés panaméricains d'Haïti par l'encouragement de partenariats (Loi HOPE) de 2006 accorde des avantages commerciaux supplémentaires à Haïti, en particulier pour ce qui est des exportations de vêtements. La Loi HOPE II de 2008 a élargi l'accès en franchise de droits à certaines importations de vêtements originaires d'Haïti. La Loi de 2010 sur le programme de relèvement économique d'Haïti (Loi HELP) a étendu l'accès en franchise de droits à d'autres exportations de textiles et de vêtements haïtiens.	WT/L/950 WT/L/1063 G/C/W/765
Fédération de Russie	Schéma SGP appliqué dans le cadre de l'Union économique eurasiatique entre l'Arménie, le Kazakhstan, la République kirghize et la Fédération de Russie Entrée en vigueur: 10 octobre 2016	61,4% (véhicules de transport, machines et appareils mécaniques, boissons, produits sidérurgiques, machines électriques, produits carnés, ouvrages en bois)	WT/COMTD/PTA1/N/1
Inde (2016)	Régime préférentiel de franchise de droits Entrée en vigueur: 13 août 2008	94,1% (matières plastiques, café et thé, boissons alcooliques, tabac, résidus alimentaires)	WT/COMTD/N/38 WT/COMTD/N/38/Add.1
Islande (2018)	SGP – Préférences tarifaires pour les pays les plus pauvres du monde Entrée en vigueur: 29 janvier 2002	91,8% (viande, préparations alimentaires, légumes, produits laitiers et autres produits d'origine animale, plantes et arbres)	WT/COMTD/N/17 WT/COMTD/N/17/Corr.1
Japon (2018)	SGP – Accès amélioré aux marchés en franchise de droits et sans contingent Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> avril 2007. Reconduit jusqu'au 31 mars 2021	97,8% (poissons et crustacés, chaussures, produits de la minoterie, produits à base de céréales, sucre)	WT/COMTD/N/2/Add.14 WT/COMTD/N/2/Add.15 WT/COMTD/N/2/Add.16
Kazakhstan	SGP – Traitement tarifaire pour les PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2010	62,9% (véhicules, machines, boissons, articles sidérurgiques)	BDI
Monténégro	Admission en franchise de droits pour les PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> janvier 2017	93,9% (poissons et crustacés, boissons alcooliques, viande et produits laitiers)	BDI
Norvège	SGP – Accès en franchise de droits et sans contingent Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> juillet 2002	100%	WT/COMTD/N/6/Add.4 WT/COMTD/N/6/Add.5 WT/COMTD/N/6/Add.5/Corr.1 WT/COMTD/N/6/Add.6
Nouvelle-Zélande	SGP – Traitement tarifaire pour les PMA Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> juillet 2001	100%	WT/COMTD/27

Pays donneur de préférences	Description	Lignes tarifaires exemptées de droits (et principales exclusions) <sup>b</sup>	Références
République kirghize (2013)	Admission en franchise de droits pour les PMA Entrée en vigueur: 29 mars 2006	99,9% (viandes, fruits, produits chimiques, bois et papier, machines)	BDI
Suisse	SGP – Ordonnance sur les tarifs préférentiels révisés Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> avril 2007	100%	WT/COMTD/N/7/Add.3 WT/COMTD/N/7/Add.4 WT/COMTD/N/7/Add.5
Tadjikistan (2017)	Admission en franchise de droits pour les PMA Entrée en vigueur: 25 octobre 2003	3,7% (accès en franchise de droits notamment pour les machines, produits en verre, produits pétroliers)	BDI
Taipei chinois	Admission en franchise de droits pour les PMA Entrée en vigueur: 17 décembre 2003	30,8% (machines et appareils mécaniques, produits chimiques, machines électriques, poisson et crustacés, matières plastiques)	WT/COMTD/N/40 WT/COMTD/N/40/Corr.1
Thaïlande (2017)	Régime FDSC pour les PMA Entrée en vigueur: 9 avril 2015	71,0% (véhicules de transport, machines électriques, machines et appareils mécaniques, produits sidérurgiques, articles d'habillement et vêtements)	WT/COMTD/N/46
Turquie (2016)	SGP Entrée en vigueur: 31 décembre 2005	80,5% (produits sidérurgiques, poisson et crustacés, préparations alimentaires, viande, graines et fruits oléagineux)	WT/TPR/S/259/Rev.1
Union européenne	SGP – Initiative "Tout sauf les armes" (TSA) Entrée en vigueur: 5 mars 2001	99,8% (armes et munitions)	WT/COMTD/N/4/Add.2 WT/COMTD/N/4/Add.4 WT/COMTD/N/4/Add.5 WT/COMTD/N/4/Add.6 WT/COMTD/N/4/Add.7

- a Le présent tableau fournit une liste non exhaustive des initiatives multilatérales non réciproques en matière d'accès aux marchés prises en faveur des PMA.
- b Les lignes tarifaires exemptées de droits peuvent être légèrement différentes de celles présentées au tableau 4 du fait que les années de référence ne sont pas les mêmes. Les principales exclusions renvoient aux intitulés des chapitres du SH.

Source: Secrétariat de l'OMC.